

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU  
PAYS DE BARR

# 2022



*forêver*

**PAYS DE BARR**

Andlau · Barr · Bernardvillé · Blienschwiller · Bourgheim  
Dambach-la-Ville · Eichhoffen · Epfig · Gertwiller · Goxwiller · Heiligenstein · Itterswiller  
Le Hohwald · Mittelbergheim · Nothalten · Reichsfeld · Saint-Pierre · Stotzheim · Valff · Zellwiller

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,  
Chers Collègues,

Je vous invite à découvrir le rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Ce rapport présente l'organisation et le fonctionnement de notre structure, ainsi que les principales réalisations de l'année 2022 dans le cadre des compétences qu'elle détient.

Cette année a été marquée par la concrétisation de plusieurs projets prévus dans le Projet de Territoire, document indispensable qui guide notre action politique au service de l'intérêt général jusqu'en 2026.

Dans le cadre de nos actions visant à promouvoir et renforcer l'attractivité de notre territoire, nous avons ouvert deux aires de camping-car : l'aire « La Porte des Ours » à Andlau ainsi que l'aire du « Frankstein » à Dambach-la-Ville.

Le 6 décembre 2022, nous avons pris la décision de regrouper au sein d'une même entité, la gestion de la Seigneurie de l'Office de Tourisme, des équipements touristiques et de l'événementiel communautaire. Cette initiative vise à répondre aux nouvelles ambitions de notre territoire en matière de développement touristique et d'attractivité.

Côté culture, après deux années marquées par la crise sanitaire, 2022 se caractérise par un changement d'identité du Centre d'Interprétation du Patrimoine du Pays de Barr, pour la Seigneurie et une reprise d'activité normale. Poursuivant sa politique de promotion, La Seigneurie a accueilli du 11 au 13 novembre, la seconde édition de Muséomix Alsace.

Dans le cadre de notre politique locale en faveur du commerce, la Communauté de Communes a signé pour la première fois avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole (CCI), une convention de partenariat ayant pour objectif d'encourager les commerces du Pays de Barr à améliorer et faire reconnaître la qualité de l'accueil client par l'obtention d'un Label Qualité Accueil.

Dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse, un éventail d'actions a été déployé pendant le « Mois de la parentalité », en plus de la signature d'une nouvelle Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la création d'un Projet Éducatif Territorial.

Dans le domaine de l'aménagement des équipements, nous avons installé un éclairage LED au Gymnase de Dambach-la-Ville, permettant ainsi de réaliser des économies d'énergie significatives, tout en aménageant un espace de convivialité au Jardin des Sports à Barr.

Pour favoriser le développement durable et la protection de l'environnement, une extension du service de Transport à la Demande a été réalisée pour les communes du sud du territoire, vers Sélestat. Dans le but d'établir une feuille de route pour les futures rénovations, des audits énergétiques ont été initiés pour les bâtiments communaux et intercommunaux. Le 6 décembre a marqué l'adoption du Plan Vélo, avec la mise en œuvre d'une aide pour l'achat de vélo.

C'est en ayant toujours à l'esprit cette ligne de conduite en faveur de l'attractivité que nous continuerons, ensemble, à faire rayonner le Pays de Barr.

Bien cordialement,



Claude HAULLER  
Président de la Communauté de  
Communes du Pays de Barr

Directeur de publication : Claude HAULLER

Coordination : Lucile KIEFFER

Rédaction et relecture : Camille BERTAUX, Étienne BERTIN, Stéphane BRAUN, Franck BURCKEL, Marie-Laure CACHOT, Catherine COLIN, Ibrahim DEDE, Sandra DELAPLACE, Christelle FERLAY, Sandrine GASPARD, Clément JACQUES, Lucile KIEFFER, Nadège MIGLIORE, Bruno PINTO, Paul PINTO, Élisabeth RAPP, Noémie TARTAGLIA, Gaëlle TEUTSCH

Conception graphique : Cécile YILDIRIM

Photographies, illustrations : Studio Pygmalion, Lilian GINET, Maxime MARION, freepik.com



# SOMMAIRE

- La Communauté de Communes du Pays de Barr ..... 5**
  - Les compétences ..... 6
  - Les acteurs de la démocratie ..... 9
  - Les élus ..... 10
  - Les conseillers communautaires ..... 11
  - L'organigramme des services ..... 12
- Fais marquants en 2022 ..... 13**
- Développement économique ..... 15**
  - Parc d'Activités du Piémont ..... 15
  - Plateforme d'Activités d'Alsace Centrale ..... 16
  - 2ème tranche du Wasen DLV et ZA de Zellwiller ..... 16
  - Politique Locale du Commerce ..... 16
- Finances ..... 17**
  - Budget 2022 ..... 17
  - Contributions et Subventions ..... 18
  - Ordures ménagères ..... 18
- Animation et promotion du territoire ..... 19**
  - La Seigneurie ..... 19
  - Office de tourisme ..... 21
  - Taxe de séjour ..... 23
  - Camping du Herrenhaus au Hohwald ..... 24
  - Festival Clair de Rue & Clair de Nuit ..... 27
  - Marketing territorial & Communication ..... 29
- Équipements et transport ..... 31**
  - Équipements sportifs ..... 31
  - Autres sites ..... 32
  - Périscolaires ..... 33
  - Banque de matériel ..... 33
  - Agenda d'Accessibilité Programmée ..... 33
  - Aire d'Accueil des Gens du Voyage ..... 33
  - Très Haut Débit ..... 33
- Environnement et urbanisme ..... 34**
  - Plan Climat-Air-Énergie Territorial ..... 34
  - Développement durable ..... 34
- Mobilités ..... 35**
  - Adoption du Plan Vélo ..... 35
  - Transport à la demande ..... 36
- Énergie ..... 37**
  - Appel à projet Sequoia ..... 37
  - Plan Local d'Urbanisme ..... 38
- Enfance Jeunesse ..... 39**
  - Partenariat ..... 39
  - Sites Accueils de Loisirs Sans Hébergement ..... 39
  - Relais Petite Enfance ..... 39
  - Service Animation Jeunesse ..... 42
  - Autre services ..... 43
- Ressources humaines ..... 44**

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BARR

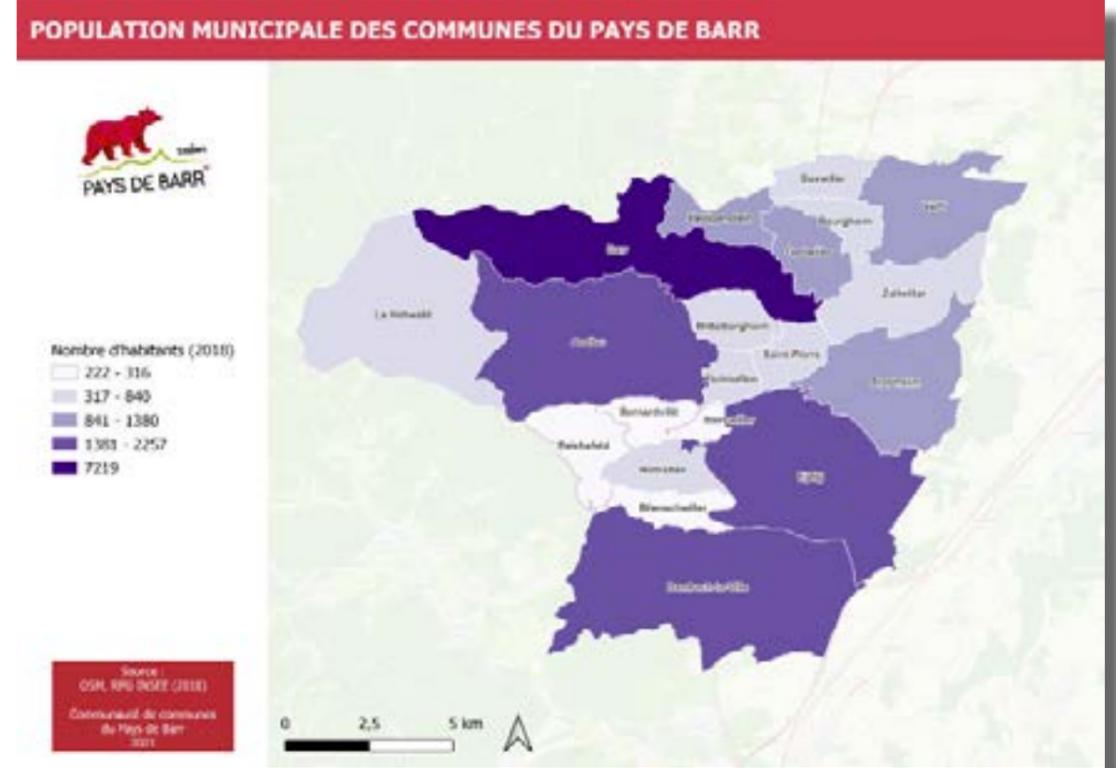
Le 1<sup>er</sup> janvier 2013 était créée la Communauté de Communes Barr-Bernstein, fusion de la Communauté de Communes du Piémont de Barr et de la Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg, elles-mêmes issues de SIVOM créés respectivement en 1974 et 1973.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes a changé de nom pour s'appeler **Communauté de Communes du Pays de Barr**.

La Communauté de Communes du Pays de Barr est située entre Strasbourg et Colmar, et entre les pôles secondaires d'Obernai et de Sélestat. Elle est composée au niveau administratif de vingt communes et totalisait **24 179 habitants** répartis sur 189,5 km<sup>2</sup> au recensement de 2018.

La ville de Barr, les bourgs de Dambach-la-Ville, d'Epfig et d'Andlau, ainsi que les 16 villages sont répartis au sein de trois entités géographiques : plaine, piémont et montagne.

Commune	Habitants	Densité	Superficie au km <sup>2</sup>
Andlau	1 739	73,4	23,7
Barr	7 197	349,4	20,6
Bernardvillé	212	75,7	2,8
Blienschwiller	313	101	3,1
Bourgheim	631	225,4	2,8
Dambach-la-Ville	2 215	76,9	28,8
Eichhoffen	527	229,1	2,3
Epfig	2 247	102,6	21,9
Gertwiller	1 258	256,7	4,9
Goxwiller	838	253,9	3,3
Heiligenstein	961	240,3	4
Itterswiller	237	197,5	1,2
Le Hohwald	505	24,3	20,8
Mittelbergheim	620	163,2	3,8
Nothalten	456	114	4
Reichsfeld	298	59,6	5
Saint-Pierre	627	195,9	3,2
Stotzheim	1 089	80,1	13,6
Valff	1 397	128,2	10,9
Zellwiller	812	92,3	8,8



## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### 1. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

### 2. ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

### 3. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement ; aménagement d'un bassin ou d'une fonction hydrographique ; entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; défense contre les inondations et la mer ; protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

### 4. AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

### 5. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés au sens des articles L 2224-13 et suivants du CGCT.

### 6. ASSAINISSEMENT

Intégralité de la compétence assainissement des eaux usées comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

### 7. EAU

Intégralité de la compétence relative à la production et à la distribution d'eau potable au sens des articles L 2224-7 et L 2224-7-1 du CGCT.



## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### 1. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

L'action d'intérêt communautaire suivante est inscrite au titre de la protection et la mise en valeur de l'environnement : la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement au sens du 4<sup>ème</sup> paragraphe de l'article L 211-7 du code de l'environnement, en matière de lutte contre les coulées de boue portant sur des opérations revêtant une dimension communautaire.

### 2. POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

*La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre de la politique de logement.*

Les actions d'intérêt communautaire suivantes sont inscrites au titre du cadre de vie :

- Actions déclarées d'intérêt communautaire destinées à la valorisation, à la promotion et au soutien de l'identité paysagère et patrimoniale locale ainsi que de la sauvegarde des vestiges du patrimoine castral.
- Toute opération ou action d'intérêt communautaire destinée à favoriser l'émergence ou la mise en valeur de sites, bâtiments ou équipements remarquables au travers de cheminements ou circuits thématiques.
- Actions d'intérêt communautaire portant sur la valorisation du grand site naturel, patrimonial et paysager du Massif du Mont Sainte-Odile en partenariat avec les territoires concernés et les acteurs impliqués.

### 3. CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre portent sur la création, l'aménagement et l'entretien des voies desservant l'ensemble des zones d'activités économiques ainsi que les voies desservant les zones d'aménagement concerté déclarées d'intérêt communautaire.

### 4. CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

*La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.*

### 5. ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• **Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse**  
Détermination, mise en œuvre et conduite d'une politique communautaire en matière d'enfance et de jeunesse prenant appui sur un Projet Éducatif Local en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Les actions déployées à ce titre comprennent la création, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements et de structures déclarés d'intérêt communautaire destinés à :

- L'animation d'un Relais Petite Enfance (RPE).
- L'exercice des activités de crèche, garderie avec restauration, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ainsi que leur gestion, et déclarés d'intérêt communautaire.
- L'organisation d'un Service Animation Jeunesse (SAJ) développant des activités socio-éducatives et socio-culturelles en direction des jeunes.

• **Actions en faveur de l'emploi**

Accompagnement ou soutien de toute initiative ou démarche favorisant l'accès à l'emploi sur le territoire, déclarée d'intérêt communautaire.

### 6. ASSAINISSEMENT

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 portent sur l'intégralité de la compétence assainissement comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

*Prévu initialement par la loi NOTRe pour le 1er janvier 2020, le transfert de la compétence « assainissement » peut, suite à la loi du 3 août 2018, être reporté sous certaines conditions au 1<sup>er</sup> janvier 2026 au plus tard.*

### 7. MAISONS DE SERVICES PUBLICS

Création et gestion de maisons de services publics et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

## COMPÉTENCES FACULTATIVES

### 1. ACTIONS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'URBANISME

- Élaboration et mise en œuvre d'un Projet de Développement et d'Aménagement du Territoire dans le cadre de la conduite des politiques communautaires en association avec les communes membres.
- Mise en œuvre d'un Règlement Local de Publicité.

### 2. ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Participation au financement des aides et des régimes d'aides mis en place par la Région dans les conditions prévues à l'article L 1511-2 du CGCT.
- Définition d'un dispositif d'aides ou de régimes d'aides sur le territoire communautaire en matière d'investissement immobilier et de location de terrains ou d'immeubles dans les conditions prévues à l'article L 1511-3 du CGCT.
- Construction et gestion d'ateliers relais pour des opérations revêtant une dimension communautaire.

### 3. ACTIONS TOURISTIQUES

Construction, aménagement et gestion d'équipements à vocation touristique revêtant une dimension communautaire en favorisant également l'émergence de grands projets structurants contribuant à l'attractivité du territoire ou son rayonnement touristique.

### 4. AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Création ou participation à la création d'infrastructures de télécommunication à très haut débit dans le cadre de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique en partenariat avec les autres collectivités ou acteurs associés.

### 5. ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les modes de déplacements terrestres non motorisés, ainsi que les circulations douces destinées au maillage intercommunal par des cheminements piétons et des liaisons cyclables entre les agglomérations.
- Organisation et mise en œuvre d'un service de transport public de voyageurs à la demande en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité et Autorité Organisatrice du Transport de second rang par délégation du Conseil Régional et dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.
- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les usages partagés des véhicules terrestres à moteurs relatifs au covoiturage, à l'autopartage ou à d'autres dispositifs poursuivant le même objectif, dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.

### 6. ACTIONS CULTURELLES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute animation ou tout événement à caractère culturel comportant une dimension communautaire.

### 7. ACTIONS SPORTIVES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute action ou manifestation à caractère sportif comportant une dimension communautaire.

### 8. ACTIONS ÉDUCATIVES

Fonctionnement et équipement matériel du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).



## LES ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE

Les Conseillers Communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr (CCPB) sont issus du dernier renouvellement général de juillet 2020. Au sein du Conseil Communautaire, les sièges sont répartis en fonction de la population, chaque commune devant détenir au moins un siège.



### LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Il vote notamment le budget et détermine toutes les orientations de la politique communautaire. Il se réunit en séance publique au moins une fois par trimestre.

### LE BUREAU

Le Bureau est formé par le Président et les 7 Vice-Présidents.

Il prépare les propositions à soumettre au Conseil de Communauté et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit régulièrement plusieurs fois par mois.

### LES COMMISSIONS

#### LES COMMISSIONS LÉGALES

- Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Commission de Délégation de Service Public et de Concession
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées
- Commission Locale Chargée d'Évaluer les Transferts de Charges (CLETC)

#### LES SIÈGES

Nombre de sièges	Communes
1	Bernardvillé Blienschwiller Bourgheim Eichhoffen Itterswiller Le Hohwald Mittelbergheim Nothalten Reichsfeld Saint-Pierre
2	Gertwiller Goxwiller Heiligenstein Stotzheim Valff Zellwiller
3	Andlau
4	Dambach-la-Ville Epfing
12	Barr

### LES COMMISSIONS PERMANENTES

Elles réunissent, sous la Présidence d'un ou deux Vice-Présidents délégués, les Conseillers Communautaires intéressés ainsi que quelques Conseillers Municipaux et constituent un lieu de réflexion et de débat. Elles sont organisées avant chaque réunion du Conseil de Communauté selon l'ordre du jour de celui-ci.

- Commission Finances, Économie et Services au Territoire
- Commission Équipements, Développement Durable et Urbanisme
- Commission Action Touristique et Promotion du Territoire

Elles ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

### LES COMITÉS DE PILOTAGE

- Enfance & Jeunesse
- Événementiel
- Développement Durable & Environnement
- PLUi
- Attractivité du Territoire

### LES ORGANISMES EXTÉRIEURS PARTENAIRES

Le Conseil de Communauté désigne des représentants de la Communauté de Communes du Pays de Barr au sein des instances ci-dessous :

- Établissements publics supra-communautaires
  - ✓ Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS)
  - ✓ Syndicat Mixte d'Alsace Centrale pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM)
  - ✓ Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA)
- Établissements Publics
  - ✓ Établissement Public Foncier d'Alsace
  - ✓ Établissements publics locaux d'enseignement du second degré
  - ✓ Groupe Hospitalier de Sélestat - Obernai
- Organismes investis d'une vocation d'intérêt public
  - ✓ Mission Locale de Sélestat
- Organismes para-communautaires
  - ✓ Office de Tourisme du Pays de Barr
  - ✓ Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Autres organismes
  - ✓ Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS)
  - ✓ Fondation du Patrimoine
  - ✓ Association Slow Up Alsace

# LES ÉLUS

## LE PRÉSIDENT

CLAUDE HAULLER

Maire de Dambach-la-Ville

Exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Barr, le Président est élu par le Conseil Communautaire pour la durée du mandat des Conseillers Communautaires et préside le Conseil et le Bureau.



## LES VICE-PRÉSIDENTS



VINCENT **KOBLOTH**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de Reichsfeld  
**FINANCES, BUDGET ET MOYENS GÉNÉRAUX**



MARIÈLE **COLAS-SCHOLLY**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
2<sup>ème</sup> adjointe à la Ville de Barr  
**ACTION TOURISTIQUE & PROMOTION DU TERRITOIRE**



THIERRY **FRANTZ**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire d'Andlau  
**ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET LOGISTIQUE**



NATHALIE **KALTENBACH - ERNST**  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Maire de Barr  
**POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET PROSPECTIVE**



SUZANNE **LOTZ**  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Maire de Goxwiller  
**ENFANCE ET JEUNESSE**



VINCENT **KIEFFER**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire d'Itterswiller  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ**



JEAN-CLAUDE **MANDRY**  
7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire d'Epfig  
**URBANISME ET POLITIQUE FONCIÈRE**

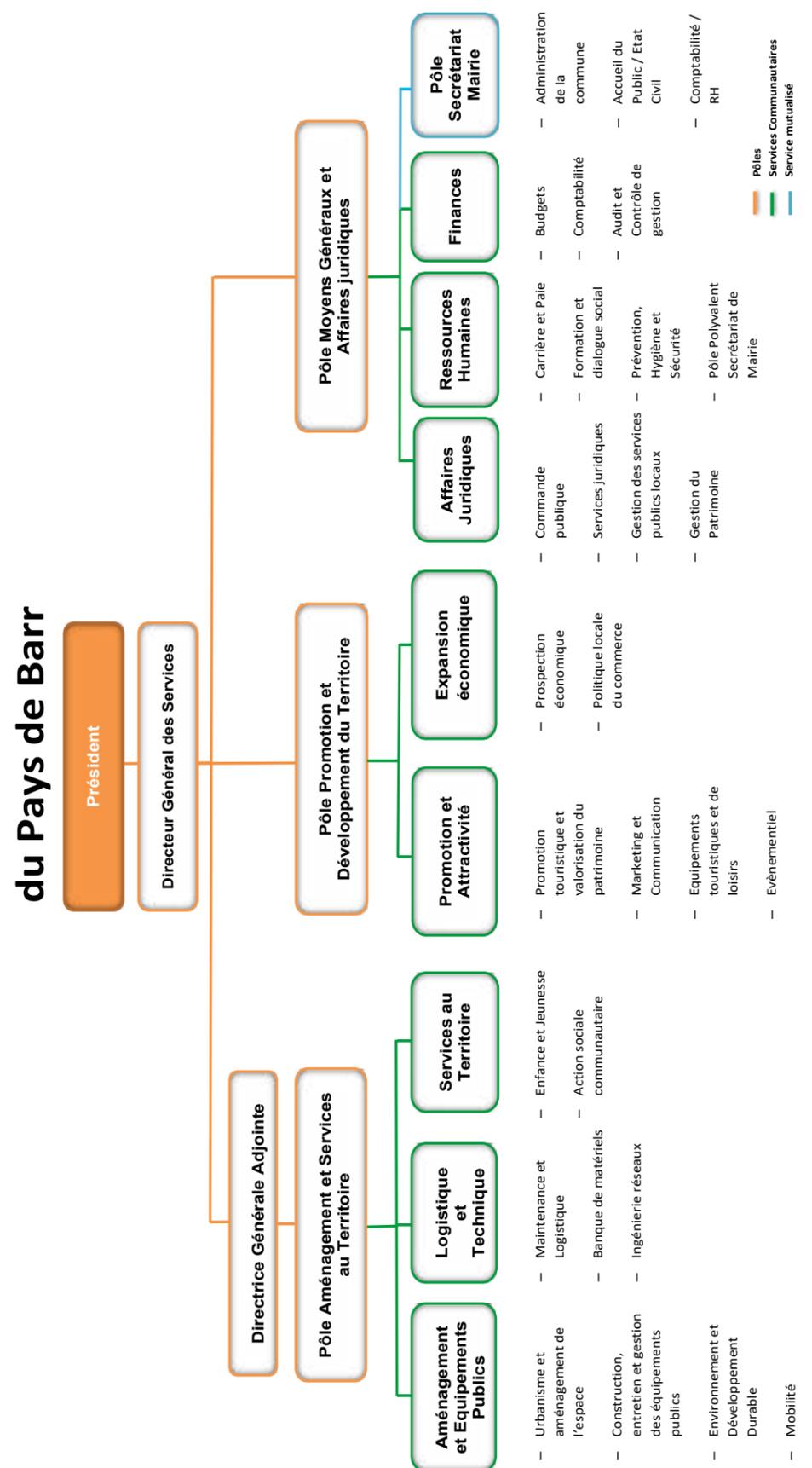
# LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Communes	Nom	Prénom
Andlau	BONNET	Fabien
	FRANTZ	Thierry
	WACH	Caroline
Barr	KALTENBACH - ERNST	Nathalie
	BOEHM	Claude
	COLAS-SCHOLLY	Marièle
	ENGEL	Gérard
	MAULER	Laurence
	HERING	Jean-Daniel
	WACK	Florence
	GLOECKLER	Gérard
	LEROY-KOFFEL	Anémone
	WEISSE	Hervé-Paul
Bernardvillé	RISCH	André
	SOHLER	Jean-Marie
	CORNEC	Jacques
Blienschwiller	HAULLER	Claude
	MESSMER	Doris
	OSER	Pascal
	RISCH	Déborah
Bourgheim	LAVIGNE	Évelyne
	MANDRY	Jean-Claude
	STIRMEL	Pascale
	KOST	Claude
Dambach-la-Ville	SCHMITT	Sabine
	HUCHELMANN	Rémy
	GRAFF	Suzanne
	LOTZ	Suzanne
Eichhoffen	EHRHART	Yves
	KARL	Jean-Georges
Epfig	FASSEL-DOCK	Christine
	KIEFFER	Vincent
Gertwiller	CONRAD	Patrick
	CAVODEAU	Marie-Josée
Goxwiller	REIBEL	Marc
	KOBLOTH	Vincent
Heiligenstein	RUXER	Denis
	KOENIG	Jean-Marie
Itterswiller	ALBRECHT	Joanne
	LUTZ	Germain
Le Hohwald	LUTZ-ROHMER	Denise
Mittelbergheim		
Nothalten		
Reichsfeld		
Saint-Pierre		
Stotzheim		
Valff		

### Quelques chiffres

6 Conseils de Communauté, 4 Conférences des Maires, 18 réunions du Bureau, 4 réunions de la Commission des Équipements, du Développement Durable et de l'Urbanisme, 5 réunions COPIL Enfance Jeunesse, 3 réunions COPIL PLUI, 4 Commissions Réunies, 80 délibérations.

## Organigramme des Services de la Communauté de Communes du Pays de Barr



# FAITS MARQUANTS EN 2022

## DÉCLINAISON DU PROJET DE TERRITOIRE

2022 est l'année de concrétisation d'un certain nombre de projets prévus dans le nouveau Projet de Territoire du Pays de Barr. Véritable fil rouge de l'action politique pour les cinq années à venir, le Projet de Territoire est un document indispensable pour préparer l'avenir en matière de cadre de vie, d'environnement et de développement durable, de mobilité, d'aménagement et d'urbanisme, de développement économique, de développement touristique ou encore de services au territoire (enfance, jeunesse, équipements sportifs).

Plus d'infos en scannant le QR Code.



## ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROMOTION ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LE 4 FÉVRIER 2022, OUVERTURE DES DEUX AIRES DE CAMPING-CAR :

- L'aire « La Porte des Ours » d'Andlau, d'une capacité de 13 places, elle se situe à proximité du centre du village, des équipements de loisirs et des commerces.
- L'aire du « Frankstein » de Dambach-la-Ville, implantée sur l'emplacement de l'ancien camping dans un cadre arboré avec vue sur le Piémont des Vosges, elle propose 24 emplacements.



LE 6 DÉCEMBRE 2022 :

- Décision de gérer au sein d'une même entité de la Seigneurie de l'Office de Tourisme, des équipements touristiques et de l'événementiel communautaire (camping, aires de camping-cars, festival Clair de Rue & Clair de Nuit). L'objectif est de répondre aux nouvelles ambitions du territoire en matière de développement touristique et d'attractivité.



## LA SEIGNEURIE

- Adoption de la nouvelle identité.
- Organisation du Muséomix du 11 au 13 novembre 2022 : une opportunité de développement par l'ouverture de nouvelles pistes de réflexion et la création de nouveaux dispositifs de médiation.
- Démarrage des travaux de la refonte totale du Parcours Permanent.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Validation des projets relatifs à l'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche de la Zone d'Activités du Wasen pour environ 180 ares cessibles et de la Zone d'Activités du Heckengarten à Zellwiller avec environ 130 ares cessibles. Ces 2 nouvelles zones vont permettre de répondre aux besoins de petites sociétés, d'artisans...
- POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE : Première année du lancement du Label Qualité Accueil : soutien financier aux artisans et commerçants s'engageant dans la démarche en partenariat avec la CCI.
- PARC D'ACTIVITÉS D'ALSACE CENTRALE : Le 6 décembre 2002 : engagement de la procédure visant à régulariser le document d'urbanisme pour l'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche.



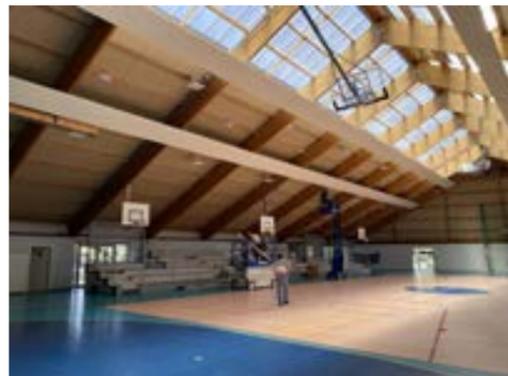
## ENFANCE JEUNESSE

- Mois de la parentalité : 45 actions ont été réalisées.
- Signature avec la CAF de la nouvelle Convention Territoriale Globale, le 12 octobre 2021.
- Signature d'un Projet Éducatif Territorial et du « Plan Mercredi » : nouvelle offre périscolaire garantissant aux familles la qualité éducative des activités déployées et le savoir-faire des partenaires et personnels.



## AMÉNAGEMENT DES ÉQUIPEMENTS

- Mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'éclairage LED au Gymnase de Dambach-la-Ville : des gains énergétiques sont attendus.
- Création d'un espace de convivialité au Jardin des Sports à Barr.
- Sièges de la Communauté de Communes : extension par l'aménagement du rez-de-chaussée.



## URBANISME

- Le 29 mars 2022, adoption de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal visant à corriger des erreurs matérielles et faire des ajustements mineurs.



## SOLIDARITÉ

- Vote d'un don en faveur de l'Ukraine de 25 000 €.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

- Extension du service de Transport À la Demande pour les communes du sud du territoire vers Sélestat.
- Démarrage des audits énergétiques pour les bâtiments communaux et intercommunaux. L'objectif est de disposer d'une feuille de route pour appréhender les rénovations à prévoir.
- Le 6 décembre : adoption du Plan Vélo et mise en œuvre d'une aide pour l'achat de Vélo au 1<sup>er</sup> janvier 2023.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



## PARC D'ACTIVITÉS DU PIÉMONT

Les terrains du Parc d'Activités du Piémont sont destinés à l'implantation de petites et moyennes entreprises développant des activités industrielles, artisanales et/ou de services.

Le Parc d'Activités du Piémont s'étend sur une emprise totale de 27,6 hectares dont 19,8 hectares sont destinés à être commercialisés.

Il est composé de 3 tranches :

- La tranche 1 : 6,96 hectares avec des parcelles de 25 à 71 ares
- La tranche 2 : 5,14, hectares avec des parcelles de 67 à 102 ares
- La tranche 3 : 7,39 hectares avec des parcelles de 33 à 67 ares

Le prix de sortie des lots a été fixé à 4 200 € HT/are pour l'ensemble des tranches sauf la partie ouest de la tranche 3 où le prix a été revu à 4 800 € HT l'are. Le règlement de commercialisation a été approuvé.

En 2022, trois projets ont été validés :

- La cession d'un lot de 87,38 ares au profit de la société « KS Group » pour la construction d'un quartier d'artisans composé d'un bâtiment multi cellules d'environ 2 300 m<sup>2</sup> répartis en 12 cellules de 120 à 300 m<sup>2</sup>.
- La cession d'un lot de 68,19 ares au profit de la société « FORTWENGER » spécialisée dans la fabrication de pain d'épices pour une nouvelle construction accueillant un robot de l'unité de gestion de vente en ligne, un hall de stockage et des bureaux.
- La cession d'un lot de 33,44 ares au profit de la société « FORCIS » spécialisée dans le domaine de la protection par l'innovation pour la construction d'un bâtiment composé de bureaux sur deux étages d'une surface d'environ 620 m<sup>2</sup> avec une extension possible sur un 3<sup>ème</sup> niveau, d'un hall d'essai d'environ 400 m<sup>2</sup>.



Parc\_activités\_Piémont\_Valff\_Goxwiller\_©AlexandraKoeniguer



## PLATEFORME D'ACTIVITÉS D'ALSACE CENTRALE

L'élaboration du dossier d'autorisation environnementale a été engagé : les illustrations des aménagements futurs y sont reprises ainsi que tous les éléments nécessaires pour cette procédure.

Le 6 décembre, la Communauté de Communes a engagé une procédure de mise en compatibilité du PLUi et a défini les modalités de concertation des publics.

Des acquéreurs potentiels se sont manifestés pour d'importants projets portant sur l'industrie logistique.



## 2<sup>ÈME</sup> TRANCHE DU WASEN DLV ET ZA DE ZELLWILLER

- Le 27 septembre, ont été validés les avants projets définitifs pour les deux zones d'activités ainsi que l'autorisation des dépôts des permis d'aménager.
- Les marchés de travaux ont été lancés.
- Le 6 décembre, les projets définitifs ainsi que les plans de financement ont été validés en Conseil.



## POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

En avril 2022, la Communauté de Communes a signé pour la première fois avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole (CCI), une convention de partenariat ayant pour objectif d'encourager les commerces du Pays de Barr à améliorer et faire reconnaître la qualité de l'accueil client par l'obtention d'un Label Qualité Accueil.

La contribution financière de l'intercommunalité s'est élevée à 150 € HT, dans la limite des 20 premiers dossiers réceptionnés.

Pour cette année 2022, six commerçants du territoire ont souhaité s'inscrire dans cette démarche et ils ont tous été lauréats du Label Qualité Accueil. Afin de les féliciter pour leur engagement, une cérémonie de remise des Trophées de l'Accueil a été organisée le 15 novembre 2021 à Obernai en présence de tous les acteurs de cette démarche des intercommunalités de Barr, Obernai et Rosheim.

Félicitations aux heureux lauréats du Pays de Barr :

- Mme Amandine DAUTEL pour l'enseigne KRAEMER à BARR, Trophée OR
- Mme Aurélie PELGRIN pour L'Instant de Bien-Être à MITTELBERGHEIM, Trophée OR
- Mme Aurore METZ pour l'Institut San Bao à EPPFIG, Trophée OR
- Mme Audrey FARNER pour le Salon d'Audrey à EPPFIG, Trophée DIAMANT
- M. Franck VALENTIN pour Les Mille Folies de Papou à ZELLWILLER, Trophée ARGENT
- M. Hugo MONNOYER pour La Ferme Haag à SAINT-PIERRE, Trophée OR

Et bravo à eux pour leurs efforts, la qualité de leur accueil et leur engagement au service des clients.



# FINANCES



## BUDGET 2022

### 2022 : PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

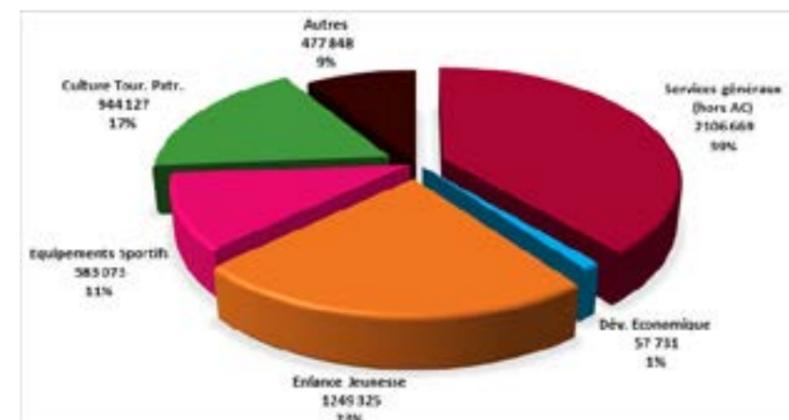
Après deux années marquées par la crise sanitaire liée au COVID-19 et son impact sur la gestion des collectivités territoriales, l'année 2022 est une année de reprise d'activité pour le territoire du Pays de Barr.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays de Barr est chargée de l'exécution d'un budget principal et neuf budgets annexes comprenant cinq zones d'activités économiques, la gestion des ordures ménagères confiée au SMICTOM, de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Barr, des campings et plus précisément celui situé sur la commune du Hohwald et enfin des deux aires de camping-cars implantées sur les communes d'Andlau et de Dambach-la-Ville dont l'inauguration a eu lieu au début du mois de février.

En application du projet de territoire, des changements sont opérés au niveau de la fiscalité. L'augmentation de 10 % du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, désormais fixé à 3,58 %, ainsi que le vote d'un produit de 150 000 € consacré au développement de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations » sont les deux principaux événements qui ont des incidences sur les impôts des citoyens de notre territoire. L'évolution du taux applicable sur les propriétés bâties aura, en effet, permis à la collectivité d'acquiescer environ 138 700 € de ressources fiscales complémentaires en 2022.

Comparées à l'exercice 2021, les recettes ainsi que les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal progressent respectivement de +12 % et +4 % en 2022. La variation des recettes résulte de la reprise des activités courantes mais également de l'évolution des recettes fiscales incluant la taxe de séjour collectée (238 K€). Avec un résultat de fonctionnement excédentaire qui s'élève à 5 983 780 € (soit +11 % par rapport à 2021) dont une partie servira à couvrir le déficit d'investissement constaté la même année. La gestion financière de la collectivité s'inscrit dans les objectifs majeurs de la stratégie de la collectivité qui sont de maintenir un équilibre financier et de dégager des ressources financières nécessaires au bon fonctionnement des activités courantes.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE DU BUDGET PRINCIPAL



Le résultat d'investissement en 2022 est, comme l'année précédente, déficitaire (- 599 420 € contre - 278 117 €). Toutefois, il est important de préciser que la Communauté de Communes n'a, depuis 2012, pas eu recours à l'emprunt et finance les investissements des budgets annexes (hors zones d'activités) sur ses fonds propres.

En 2022, elle a autofinancé l'intégralité des travaux d'aménagement des deux aires de camping-cars et a bénéficié de l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour ce projet à hauteur de 111 594 €.

Les principales dépenses d'investissements de l'année concernent principalement la participation pour le déploiement du très haut débit (THD) sur les communes d'Andlau, Bourgheim, Goxwiller, le Hohwald et Valff (538 K€), les travaux relatifs à l'agenda d'accessibilité programmée (151 K€), les travaux et les aménagements réalisés dans le cadre de la refonte du parcours de la Seigneurie (81 K€) et les différents travaux d'amélioration dans les équipements sportifs Nord et Sud (157 K€).

Avec un total de recettes consolidées qui s'élève à 38,35 millions d'euros et un total de dépenses consolidées d'un montant de 35,06 millions d'euros, le résultat consolidé de l'année 2022 est de 3,29 millions d'euros.

Ce résultat en nette amélioration par rapport à l'année dernière (+2,47 millions d'euros) démontre que malgré une volumétrie conséquente de budgets et des enveloppes budgétaires différenciées, la gestion financière reste efficiente et maîtrisée dans l'ensemble.

Budget 2022		
Dépenses réelles de fonctionnement	7 335 K€	+ 4 %
Recettes réelles de fonctionnement	9 389 K€	+12 %
Dépenses réelles d'investissement	1 966 K€	+ 41 %
Recettes réelles d'investissement	677 K€	+ 99 %



## CONTRIBUTIONS & SUBVENTIONS

Contributions obligatoires	
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Piémont des Vosges	123 770,00 €
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA)	60 000,00 €
Syndicat Mixte d'Ehn Andlau Scheer (SMEAS)	94 759,00 €
Subventions annuelles de fonctionnement	
AGF - Association Générale des Familles du Bas-Rhin	698 984,05 €
Office de Tourisme Pays de Barr (OTPB)	330 000,00 €
Mission Locale de Sélestat	24 000,00 €
CC Vallée de la Bruche pour les charges annuelles du Chalet du Champ du Feu	4 000,00 €
CC Vallée de la Bruche pour l'animation Natura 2000	1 867,00 €
Subventions exceptionnelles	
Trans-Forme pour l'organisation des foulées epfigeoises	1 500,00 €
Slow Up Alsace	2 500,00 €
Comité animation de Dambach-la-Ville pour le Festi'Ours	1 500,00 €
Maison de la Nature du Ried pour les ateliers de la transition	1 500,00 €
Comité des Fêtes et des Loisirs pour le festival Festi'Pierre	1 500,00 €
Compagnie Les Insupportés pour l'organisation de son Festival de théâtre « Soirs À Pressoirs »	1 500,00 €
Association Ski Club de Barr pour l'organisation « Champduf »	1 500,00 €
Les Amis de Mittelbergheim pour son Festival Mittelcuivr'heim	800,00 €
Ligue contre le Cancer pour le Relais pour la vie	1 500,00 €
Association Foire aux vins de Barr pour la fête vigneronne	1 000,00 €

Le Conseil communautaire a, par ailleurs, décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 25 000 € à la Protection Civile qui œuvre auprès des populations touchées par le conflit entre l'Ukraine et la Russie.



## ORDURES MÉNAGÈRES

Les tarifs relatifs à la redevance des ordures ménagères augmentent de 2 % en 2022 par rapport à 2021. La grille tarifaire ci-jointe est également disponible sur le site du SMICTOM.

Volume de l'abonnement en litres		60	80	120	180	240	340	770
Abonnement annuel circuit		191 €	224 €	290 €	389 €	489 €	653 €	1 363 €
Abonnement annuel écart		169 €	195 €	246 €	322 €	400 €	528 €	1 080 €
Porte-à-porte	Levées supplémentaires	3 €	4 €	6 €	8 €	11 €	15 €	34 €
Apport volontaire	Nombre d'ouvertures correspondant	44	58	87	130	173	245	555
	Ouvertures supplémentaires	2,5 €						

# ANIMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



## LA SEIGNEURIE

### BILAN DE LA FRÉQUENTATION

Après deux années marquées par la crise sanitaire, 2022 se caractérise par une reprise d'activité normale de la Seigneurie et une ouverture sur l'ensemble de l'année. Ce retour à la normale, a permis au Centre d'interprétation du patrimoine de retrouver sa fréquentation globale pré-pandémie, grâce à une augmentation sur quasi l'ensemble des types de publics.

Les seules diminutions notables concernent certaines activités de la programmation (ateliers enfants, ateliers familles, conférences et spectacles). Mais ces légères diminutions s'expliquent davantage par une modification de l'offre, voire des épiphénomènes survenus en 2021 (spectacle du marché de Noël), plutôt que par une désaffection du public. Ceci est démontré par la hausse de 110,4 % des ateliers adultes. La comparaison mensuelle, entre 2019 et 2022, démontre que si de janvier à juillet, la fréquentation mensuelle a été supérieure à celle de 2019 sur la période considérée (+2000), à partir du mois d'août les chiffres mensuels ont été en deçà de la fréquentation 2019, ce jusqu'en décembre. Il faut sans doute voir dans ces résultats contrastés, l'impact direct de l'inflation qui a contraint le public à renoncer à certaines dépenses de loisirs à partir du second semestre.

En conséquence, la fréquentation globale 2022 s'établit à 14 720 visiteurs, proche des 14 803 visiteurs de 2019 et en hausse de 40,5 % par rapport à 2021 (10 474 visiteurs).

Néanmoins, la composition du public a quelque peu évolué, notamment par la hausse constante du public scolaire, devenu en 2022 le premier public de la Seigneurie et dépassant ainsi le résultat de 2019, année de référence. Les autres types de publics n'ont quant à eux pas retrouvé leur niveau de 2019.

### FRÉQUENTATION PAR TYPE D'ACTIVITÉ

#### A. LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Le retour à la normale en 2022, a à nouveau permis d'organiser deux expositions temporaires sur l'année, chacune ayant remporté un franc succès.

Au premier semestre, du 12 mars au 26 juin, la Seigneurie a conçu une exposition temporaire sur la période de l'entre-deux-guerres en Alsace, intitulée « Entre-Deux, regards croisés sur l'Alsace de l'entre-deux-guerres ».



Cette exposition d'art, a attiré **2 125 visiteurs**. Sur ce total, 1 282 visiteurs ont également visité le parcours permanent. Par ailleurs, les activités programmées autour de l'exposition ont mobilisé 680 participants.

Pour sa seconde exposition de l'année, du 13 juillet au 27 novembre, la Seigneurie a participé au cycle d'expositions sur le thème du Rhin, organisé à l'initiative du réseau des Musées du Rhin supérieur. Pour sa propre exposition, la Seigneurie a fait le choix d'aborder les travaux de transformation du Rhin des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles et leurs conséquences, sous le titre « Et Johann-Gottfried Tulla créa le Rhin ».

Cette seconde exposition, a attiré **3 352 visiteurs**, dont 2 101 ont également visité le parcours permanent. Les activités programmées autour de l'exposition ont mobilisé, quant à elles 820 participants.

Les deux expositions ont ainsi attiré un total de **5 477 visiteurs**, contre 4 125 en 2021, soit une hausse globale de **32,8 % par rapport à 2021**.

#### B. LE PARCOURS PERMANENT

La visite du parcours permanent a attiré **4 142 visiteurs**, soit une **hausse de 29,1 %** par rapport à 2021. Si la fréquentation du parcours est bien remontée, elle n'a pas retrouvé sa fréquentation pré-pandémique (5 122 en 2019).

#### C. LES ANIMATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

2022 a constitué l'année record pour l'accueil du public scolaire et extrascolaire, confirmant la notoriété de la Seigneurie auprès de ces publics. En effet, **5 803 scolaires** ont été accueillis, soit une hausse de **57,1 %** par rapport à 2021 et de 17,2 % par rapport à 2019. Le nombre de classes est ainsi passé de 144 en 2021 à 240 en 2021.

Les mois de mai à juillet furent à nouveau particulièrement prisés par le public scolaire et extrascolaire, entraînant la saturation de la capacité d'accueil de la structure. Des demandes d'établissements ont même dû être refusées, faute de créneaux et de locaux disponibles. Sur cette seule période, les deux médiateurs, renforcés d'une stagiaire universitaire, ont accueilli pas moins de 132 groupes représentant 3 289 élèves, soit près de 57 % de la fréquentation scolaire annuelle !

En 2022, les scolaires constituent ainsi le premier public de la Seigneurie soit 39,4 % (33 % en 2019) de la fréquentation totale.



#### D. LES ATELIERS PROGRAMMÉS (HORS SCOLAIRES)

Si les ateliers individuels (adultes et enfants) ont connu une belle augmentation par rapport à 2021, avec respectivement 69,3 % et 110,4 %, ils affichent des résultats proches de ceux de 2019.

Les ateliers famille, quant à eux, ont baissé de 37,2 % passant de 333 personnes à 379. Ce résultat s'explique avant tout par une modification de l'offre, plus que par une désaffection du public.

Les ateliers programmés ont tout de même connu une hausse globale de 24,1 %. Ainsi, 679 personnes (enfants et adultes) ont pu s'initier à une technique, découvrir un univers ou rencontrer un artisan.

#### E. LES VISITES GUIDÉES EN GROUPES

Les visites guidées ont également connu une très belle augmentation. En effet, les visites sur réservation sont passées de 277 visiteurs en 2021 à 532 en 2022, soit une hausse de 92,1 %. Malgré cette belle remontée, les visites sur réservation n'ont, elles aussi, pas retrouvé leur niveau de 2019 (1 199 visiteurs).

#### F. LES CONFÉRENCES ET SPECTACLES

Si les conférences, organisées dans le cadre des deux expositions de l'année, ont mobilisé 64 auditeurs, ce faible résultat pose la question de la programmation en semaine des conférences. Les spectacles ont, quant à eux, attiré 389 personnes, soit une baisse de 14,7 %, qui s'explique par le très bon résultat du spectacle du marché de Noël en 2021 (250 personnes pour ce seul spectacle).

## BILAN FINANCIER

Le bilan financier 2022 fait apparaître 169 656 € de dépenses de fonctionnement et 80 003 € de recettes.

Conséquence de la hausse de la fréquentation, les recettes de billetterie ont connu une hausse de 15,7 %, passant de 32 647 € en 2021 à 37 028 € en 2022. La boutique a également opéré une belle remontée de son chiffre d'affaires (+24,7 %) avec 12 745 € (contre 10 128 € en 2021), égalant son chiffre d'affaires de 2019 (12 776 €). Les locations ont très bien progressé, passant de 750 € à 2060 €, soit une augmentation de 174,7 %. Le panier moyen par visiteur a connu une diminution de 4,10 € en 2021 contre 3,52 € en 2022. Cette baisse s'explique par la part plus importante de scolaires dans la fréquentation globale.

S'ajoutent à ces recettes directes, 31 589 € de subventions versées par la CEA.

## ACTIONS DE COMMUNICATION

Sur le plan de la communication, 2022 fut également une année de reprise d'activité normale, mais aussi de préparation du changement d'identité du Centre d'interprétation du patrimoine du Pays de Barr au 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour « la Seigneurie ».

Poursuivant la politique de promotion en présentiel, les agents de la Seigneurie ont animé, en collaboration avec l'Office de tourisme du Pays de Barr, un stand lors du festival Clair de Rue & Clair de Nuit, fin juillet, durant les internationaux de Tennis de Strasbourg et pendant du SITV de Colmar en novembre. La Seigneurie a également été présente, en juin, au Slow up et à la *Landesgartenschau* à Neuenburg am Rhein sur le stand de l'Agence de développement touristique d'Alsace.

La page Facebook de la Seigneurie poursuit une belle progression, progressant de **2 244 fans** au 1<sup>er</sup> janvier à **2 954** à la fin de l'année, soit une augmentation de 21 %. 219 publications ont ainsi été mises en ligne sur l'année. Quant à la page Instagram, elle est passée de **945 abonnés** à 1 088 en décembre soit une progression de 15 %, grâce aux 85 publications de l'année. La tranche d'âge majoritaire de nos deux réseaux sociaux est celle des 35-44 ans.

## MUSÉOMIX À LA SEIGNEURIE

La Seigneurie a accueilli, du 11 au 13 novembre, la seconde édition de Muséomix Alsace. Muséomix est un événement participatif, regroupant professionnels mais aussi amateurs du monde des Musées, ayant pour but de bousculer, le temps d'un week-end, les pratiques d'une institution culturelle, en concevant de nouveaux dispositifs de médiation à destination du public. Durant ces trois journées, la trentaine de participants a ainsi réfléchi, à partir de thématiques variées. Puis ils ont conçu et fabriqué des prototypes fonctionnels qui ont été présentés et testés par le public le dimanche après-midi de l'événement.



### Les chiffres-clés

- 14 720 visiteurs (+40,5 %)
- 5 477 visiteurs pour les expositions (+32,8 %)
- 5 803 scolaires accueillis (+57,1 %)
- 4 142 visiteurs pour le parcours permanent (+29,1 %)
- 679 personnes pour les ateliers programmés (+24,1 %)
- 453 personnes venues pour un spectacle ou une conférence (-14,7 %)
- 532 personnes en groupes pour des visites guidées (+92,1 %)
- Recettes de billetterie : 37 028 € (+15,7 %)
- Locations : 2 060 € (+174,7 %)
- Panier moyen à 3,52 €



## L'OFFICE DE TOURISME

### MISSIONS

- Accueil : animations, service clientèle, commercialisation, démarche qualité, observatoire.
- Accueil et information du public : centralisation et diffusion de l'offre touristique telle que les activités, les lieux à visiter, liste par domaine professionnel (hôtellerie-restauration, viticulteurs...).
- Promotion : commercialisation, présences extérieures, animations.
- Promotion du territoire : mise en avant de l'offre locale et des animations, commercialisation d'activités et de séjours, proposition de circuits pédestres et à vélo.
- Coordination et structuration de l'offre : animation numérique de territoire, Vignobles & Découvertes.
- Soutien à la dynamique de développement du tourisme en Alsace : réalisation d'ateliers numériques à destination des professionnels, participation aux actions coordonnées par Alsace Destination Tourisme et aux actions intercommunales.

L'année 2022 reste une année de reprise progressive quant à la fréquentation touristique sur le Pays de Barr. Certains points relevés tels qu'une belle demande en activité ou l'attrait de certains séjours démontre une sollicitation forte émanant des touristes. Les événements habituels ont pu reprendre. L'office s'est à nouveau fortement investi dans sa communication digitale et se distingue par une belle présence sur les réseaux sociaux.

### QUELQUES CHIFFRES SUR L'OT DU PAYS DE BARR

- Une équipe de huit professionnels
- Trois bureaux d'accueils : Barr, Dambach-la-Ville et Le Hohwald
- 779 jours d'ouverture (+ 20,7% par rapport à 2021)
- Fréquentation des bureaux d'accueil : 6 274 personnes
- Consultation du site Internet : 22 940 visiteurs uniques
- 386 900 € de budget prévisionnel dont 330 000 € de subvention de la Communauté de Communes



### ACCUEIL & INFORMATION

#### A. LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

L'Office de Tourisme du Pays de Barr est engagé dans la démarche qualité de sa filière - Marque Qualité Tourisme TM - depuis 2008. Le renouvellement de la marque a été effectué avec succès en 2020. L'Office de Tourisme peut revendiquer des niveaux de satisfaction élevés. Ainsi, la satisfaction des visiteurs concernant l'expérience vécue sur place dans les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme atteint 95 %. Le NPS (Net Promoter Score) est également jugé excellent puisqu'il atteint 93,3. Il s'agit de l'indice qui permet de mesurer la satisfaction face à une marque, un produit, un service, sa note pouvant aller de -100 à +100.

#### B. WIFI

Le wifi gratuit est disponible dans les bureaux d'accueil.

#### C. LE SYSTÈME D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme du Pays de Barr saisit toutes les informations (trilingues) relatives à ses partenaires, sites, animations, produits en vente dans le Système d'Information Touristique (SIT). Le SIT est utilisé par tous les Offices de Tourisme d'Alsace et est mis à jour en temps réel. Il permet :

- D'alimenter les sites Internet institutionnels.
- De réaliser les brochures de l'Office de Tourisme du Pays de Barr, mais aussi d'Alsace Destination Tourisme (ADT), de l'Agence Régionale du Tourisme (ART)...
- De fournir des informations pour des utilisations pratiques telles les POI ( Point Of Interest ) des GPS pour véhicules...
- D'afficher les disponibilités des hébergements – service gratuit pour les partenaires de l'Office de Tourisme.

Les statistiques issues du SIT révèlent 34 339 consultations pour 2022, ayant généré 3 067 clics vers des URL.

Le « Top 5 » des fiches consultées est constitué de :

- Château du Landsberg
- Château du Haut-Andlau
- Ferme-auberge du Lindenhof
- Jeu de piste « À la découverte des châteaux »
- Marché hebdomadaire de Barr

#### D. GESTION RELATION CLIENT (GRC)

La GRC est un dispositif mis en place par ADT, l'ART et les Offices de Tourisme partenaires, auquel l'Office de Tourisme Pays de Barr participe et qui se matérialise par un formulaire d'inscription sur le site Internet. Celui-ci permet de :

- ADT d'envoyer des newsletters tout au long de l'année de manière à ce que les clients se souviennent de la destination et pensent à y revenir.
- L'Office de Tourisme de prendre le relais lorsque les clients sont en Alsace en envoyant chaque jour gratuitement des suggestions de visites et d'activités pour le lendemain.
- En 2022, il a été proposé aux hôteliers du Pays de Barr la possibilité d'ajouter sur leur site Internet un bouton d'accès afin que leur clientèle puisse s'inscrire au service Liesel.

## L'ANIMATION

#### A. LA DÉCOUVERTE LUDIQUE DU PAYS DE BARR

Un ensemble de supports permettent la découverte ludique des villes et villages :

- Chasse au trésor de Noël à Barr et Dambach-la-Ville
- Piste et trésor : 4 jeux à Andlau, Barr, Dambach-la-Ville et Gertwiller (2 jeux)
- Randoland : 5 jeux à Andlau, Dambach-la-Ville, Heiligenstein, Itterswiller et Mittelbergheim
- Randocroquis : croquez le paysage à Andlau et Mittelbergheim
- 7 jeux de piste développés par l'Office de Tourisme du Pays de Barr

## PROMOTION

### A. L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

26 825 € de chiffres d'affaires (CA) global dont :

- 11 388 € de CA boutique
- 3 017 € de CA location vélos à assistance électrique
- 10 313 € de CA séjours individuels et prestations groupes
- 2 107 € de CA activités

Par rapport à 2021 :

- Le nombre de clients est plus important grâce à une belle fréquentation des groupes et la réservation d'activités en office.
- La vente de séjour pour particuliers a également été plus significative grâce à deux séjours « La table de Bacchus » et « En attendant Noël ».
- La location de VAE a été externalisée.

### B. LES BROCHURES

Ces outils permettent de valoriser le Pays de Barr et les partenaires de l'Office de Tourisme (environ 200).

La saison 2022 a été marquée par la réalisation de toutes nouvelles brochures, plus adaptées pour mieux renseigner les touristes, les habitants du Pays de Barr ainsi que les journalistes et les opérateurs professionnels :

- Magazine Emotions
- Guide des hébergements
- Calendriers des animations adressés chaque mois à nos partenaires
- Brochure « Groupes » et prestations pour individuels (activités et séjours)
- Dépliant vélo « Autour du Mont Sainte-Odile » suite à une coopération entre le PETR du Piémont des Vosges, l'Office de Tourisme du Pays de Barr, l'Office de Tourisme de l'Intercommunal du Mont Sainte-Odile et l'Office de Tourisme d'Obernai : le recto présente le réseau cyclable du Piémont des Vosges et le verso neuf circuits dont six passant par le pays de Barr. Ces itinéraires vous feront redécouvrir le territoire et ses trésors tels que la gastronomie, son vignoble, ses paysages...



### C. LES ACCUEILS DE PROFESSIONNELS

- Médias divers dont un article produit par Pokaa à la suite d'une excursion découverte en Pays de Barr
- Presse quotidienne régionale : DNA dans le cadre du concours de fleurissement et accompagnement d'un réalisateur vidéo insolite à Barr
- La radio : France Bleu Elsass

### D. LES SALONS ET PRÉSENCES EXTÉRIEURES

**Présences estivales Pays de Barr :**

- À fleur de pot à Saint-Pierre le 8/05
- Slow-up Alsace le 5/06

- Clair de Rue 24/07
- Clair de Nuit du 29 au 31/07
- Les mardis sur la place à Barr
- Mercredi : Sommermarik de Mittelbergheim
- Vendredi : Musicales de Dambach-la-Ville et Marché de montagne du Hohwald

**Présences hors Pays de Barr :**

- Expo du Vélo à Strasbourg les 23-24/09
- SITV à Colmar du 11 au 13/11
- Internationaux de tennis de Strasbourg le 21/05

## COORDINATION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE

### A. ANIMATION NUMÉRIQUE DE TERRITOIRE

L'Office de Tourisme a poursuivi le renforcement de sa communication sur les réseaux sociaux.

La page Facebook est passée de 3 500 à 4 000 abonnés (+ 14.3 %). 195 publications ont été effectuées.

La page Instagram est passée de 1 456 à 1 800 abonnés (+23.6 %). 168 publications ont été effectuées.

Un compte Tiktok a été ouvert en juillet 2022. Le compte a atteint 435 abonnés en fin d'année en totalisant 41 vidéos et 111 048 vues.

### B. LABEL « VIGNOBLES & DÉCOUVERTES »

En mai 2022, Alsace Destination Tourisme a déposé auprès d'Atout France un dossier de renouvellement Vignobles & Découvertes pour la Route des Vins d'Alsace, labellisée dans son ensemble depuis 2019. Le renouvellement a été effectif en août pour la destination « Route des Vins d'Alsace », associant 388 prestataires alsaciens dont une trentaine sur le Pays de Barr.

En 2022, l'Office de Tourisme a participé à l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du « Fascinant Week-End », événement phare au niveau national des destinations labellisées. Partenaires ayant proposé des prestations : Domaines Heywang (Heiligenstein), Beck (Epfing), Sohler Philippe (Nothalten) et Zeyssolf (Gertwiller), Mobilboard (Segway - Heiligenstein) et la Seigneurie (Andlau).

### C. ANIMATION : CONCOURS DE FLEURISSEMENT

En 2022, le concours de fleurissement a poursuivi sa lancée de dynamisation et a pu bénéficier d'un stand tenu sur l'événement « À fleur de pot » à Saint-Pierre et d'une communication spécifique durant la fête des mères.

Ce dynamisme s'exprime à travers :

- Des critères de notation plus actuels et respectueux de l'environnement
- Des lots plus incitatifs (nuitées, repas, spa...)
- Une soirée de remise des prix « Les Oscars du fleurissement » avec des nominés et des grands gagnants

### Quelques chiffres

- 59 chambres d'hôtes
- 382 gîtes/meublés
- 19 hôtels
- 5 campings
- 6 hébergements collectifs
- 7 hébergements insolites



## TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour n'est pas acquittée par le contribuable local mais par le touriste ayant choisi de séjourner sur notre territoire. Elle doit être encaissée par celui-ci avant son départ. L'hébergeur la reverse ensuite à la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Dans le cas d'hébergeurs confiant la location de leur(s) hébergement(s) à des opérateurs numériques (Airbnb, Booking...), ces derniers sont directement en charge de la collecte et du reversement de la taxe de séjour auprès de l'intercommunalité.

Le produit de la taxe de séjour est reversé en totalité au budget de l'Office de Tourisme intercommunal (devenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr sous forme d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) et sert à financer le développement touristique du territoire.

Contrairement à 2021, l'année 2022 fut marquée par une très forte reprise de l'activité et des locations d'hébergements touristiques partout dans notre région et également sur notre territoire. La clientèle étrangère revenue en nombre a par ailleurs aussi largement contribué à cette reprise. Enfin, notre territoire est doté depuis février 2022 de deux aires de camping-cars qui accueillent des touristes redevables eux aussi de la taxe de séjour.

En parallèle, nos services ont renforcé les demandes de régularisation auprès des hébergeurs, ce qui a conduit à voir augmenter le produit de la taxe de séjour collecté en 2022.

## ÉVOLUTION DU PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR

Année	Produit de la taxe de séjour	Évolution par rapport à N-1
2014	54 993 €	
2015	58 237 €	
2016	111 648 €	
2017	104 846 €	
2018	173 867 €	
2019	210 915 €	
2020	133 550 €	
2021	171 993 €	+ 28,75 %
2022	238 306 €	+ 38,55 %

Le montant de la taxe de séjour est fixé par la Communauté de Communes pour chaque catégorie d'hébergement.

À la taxe de séjour est adossée une taxe additionnelle départementale de 10 % servant à financer les dépenses liées à l'accueil et à la promotion touristique du territoire sur lequel elle est prélevée.

## TARIFS 2022

Catégorie d'hébergement	Tarif par nuitée et par adulte
Palaces	3,00 €
Hôtels / résidences / meublés 5*	2,00 €
Hôtels / résidences / meublés 4*	1,50 €
Hôtels / résidences / meublés 3*	1,10 €
Hôtels / résidences / meublés 2*	0,90 €
Hôtels / résidences / meublés 1* / villages de vacances 1, 2 et 3* / chambres d'hôtes / auberges collectives	0,80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes / emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2* / et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	Taux de 5%

Les personnes exonérées de la taxe de séjour (sur présentation de justificatifs) sont :

- Les mineurs (moins de 18 ans)
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune où ils logent
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant fixé par une délibération du conseil de communauté

Pour optimiser la gestion de la taxe de séjour, les hébergeurs disposent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 d'une plateforme en ligne sur laquelle ils doivent effectuer leurs déclarations une fois par trimestre, avant de reverser le montant de taxe de séjour correspondant au Trésor Public.



# CAMPING DU HERRENHAUS AU HOHWALD

L'activité au camping du Herrenhaus au Hohwald a été très satisfaisante en 2022.

En effet, après ces dernières années compliquées en termes de fréquentation et de contraintes liées à la crise sanitaire, conjuguée à une météo estivale peu propice au camping, l'équipement touristique intercommunal a repris un fonctionnement normal de son activité.

En 2022, l'accent a été mis sur le développement de la promotion et de la communication du camping, ainsi que sur la gestion de la relation client. Ces actions, associées à une météo exceptionnelle durant la période d'ouverture estivale, ont donné lieu à une fréquentation jamais observée sur le camping.



## PROMOTION ET COMMUNICATION

Grâce aux nouveaux contenus photographiques remis par Alexandra KOENIGUER, missionnée par la collectivité pour la réalisation d'une base photographique, le site web du camping a été enrichi pour être davantage attractif, plus complet et proposer plus de contenus aux visiteurs.

Aujourd'hui, le site :

- Dispose d'une galerie photos
- Propose un ensemble de photos mis à jour dans les différents menus (ajout ou remplacement)
- Présente un calendrier des disponibilités grâce à l'intégration d'un widget LEI (système d'information touristique)
- Renseigne des coordonnées et informations pratiques mises à jour
- Intègre un menu révisé toujours en version trilingue
- Permet le dépôt des avis via Google ou via le formulaire de satisfaction et la visualisation des avis positifs déposés sur Google

Des publications spécifiques à l'activité du camping ont également été diffusées durant la période d'ouverture estivale sur les réseaux sociaux de la Communauté de Communes. Ces derniers ont également été utilisés pour la diffusion des offres de recrutement des saisonniers 2022.

## GESTION DE LA RELATION CLIENT

Pour satisfaire toujours davantage la clientèle régulière ou de passage au camping, mais aussi les résidents permanents, nous avons renforcé nos actions en faveur de la qualité de l'accueil et du service client.

Aussi, pendant l'été, il a été proposé un nouveau service de petite restauration et buvette ambulante qui s'est déplacé au camping à cinq reprises, les dimanches. Ce service a été très apprécié des campeurs et le restaurateur a fait part d'un bilan positif pour ce partenariat qu'il souhaiterait renouveler.

Dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil et du service, ainsi que pour évaluer la satisfaction client, nous avons également créé et diffusé un nouveau formulaire de satisfaction trilingue (français, allemand et anglais) à compléter sur papier ou en ligne. Les critères d'évaluation portent sur :

- La connaissance du camping
- L'accueil
- La localisation
- La propreté
- Les emplacements
- Le Net Promoter Score\*
- Le ressenti général
- Les remarques et suggestions (seule question ouverte du formulaire)

\*Sert à mesurer la propension et la probabilité de recommandation d'une marque, d'un produit ou d'un service par ses clients

Ces questionnaires nous ont permis de récolter 51 avis client sur la saison estivale et de révéler un Net Promoter Score très encourageant de 86 points sur 100, ainsi que :

- En points positifs et par ordre d'importance : la qualité de l'accueil, le calme et la propreté
- En points négatifs : le souhait d'une période d'ouverture plus longue et un manque d'épicerie et/ou de boulangerie

Sur Google, le camping dispose d'une note de 4,1 sur 5 basée sur 70 avis, très majoritairement positifs.

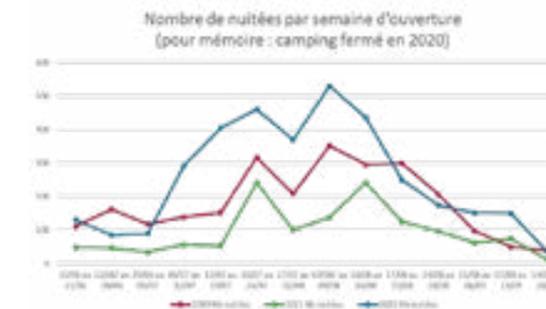
## FRÉQUENTATION

La fréquentation est mesurée ici durant la saison estivale, soit pendant la période d'ouverture du 15 juin au 15 septembre 2022. En complément de cette fréquentation, le camping est également occupé à l'année sur une quinzaine d'emplacements occupés par des résidents permanents (sur les 87 que compte le camping) et qui ne sont pas pris en compte dans ces données de fréquentation.

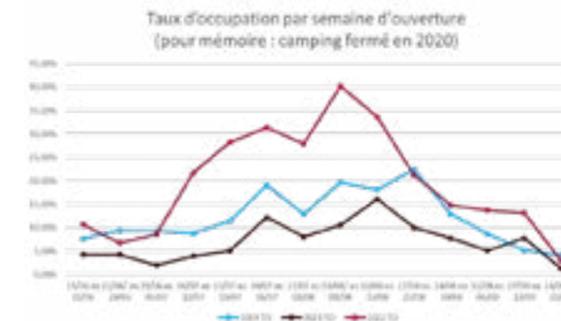
### PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE DE PASSAGE 2022



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NUITÉES PAR SEMAINE D'OUVERTURE



### Taux d'occupation par semaine d'ouverture



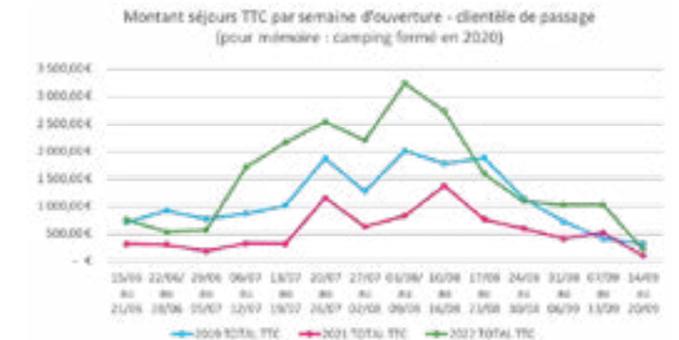
Ces données graphiques nous montrent dans quelle mesure la fréquentation estivale du camping en 2022 a repris des couleurs en comparaison des deux années précédentes.

## BILAN FINANCIER

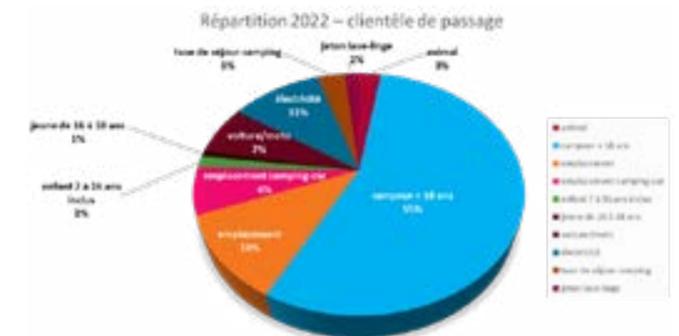
### BUDGET 2022 DU CAMPING

	2022	Évolution par rapport à N-1
Recettes de fonctionnement	85 771 €	+ 17 %
Recettes d'investissement	19 138 €	- 2,78 %
Dépenses de fonctionnement	48 950 €	+ 34,35 %
Dépenses d'investissement	16 755 €	+ 676,41 %

### RECETTES CLIENTÈLE DE PASSAGE 2022



### RÉPARTITION DES RECETTES CLIENTÈLE DE PASSAGE 2022



### RECETTES RÉSIDENTS PERMANENTS 2022

En 2022, les locations d'emplacements par des résidents permanents ont généré 27 463 € de recettes.



## AIRES DE CAMPING CAR

### A. PRÉSENTATION ET OUVERTURE

La Communauté de Communes a finalisé, en début d'année 2022, l'aménagement de deux nouvelles aires d'accueil et de stationnement de camping-cars à Andlau et Dambach-la-Ville. L'ouverture de ces aires aux camping-caristes est effective depuis le 4 février 2022. Elles sont gérées par la société « Camping Car Park » pour le compte de la Communauté de Communes. L'aire d'Andlau « la Porte des Ours », d'une capacité de 13 places, se situe à proximité du centre du village, des équipements de loisirs et des commerces. Celle de Dambach-la-Ville, l'aire du « Frankstein », implantée sur l'emplacement de l'ancien camping dans un cadre arboré avec vue sur le Piémont des Vosges, propose 24 emplacements.

### B. INAUGURATION

L'inauguration des aires de Dambach-la-Ville et Andlau a eu lieu le 13 mai 2022, sur l'aire du « Frankstein ». Cet événement a été l'occasion de revenir sur ce projet de création d'aires de camping-cars, d'évoquer les travaux d'aménagement réalisés et de partager un beau moment de convivialité en présence de nombreux invités et élus, dont notamment Mme Annick PÂQUET, Sous-Préfète, M. Charles SITZENSTUHL, Député, et M. André REICHARDT, Sénateur.

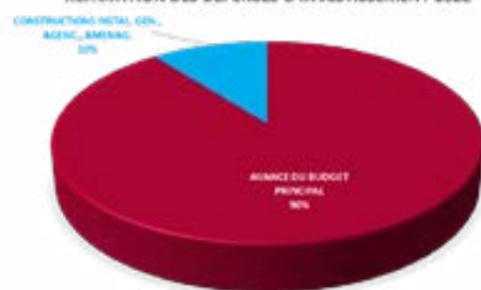
### C. INFORMATIONS TOURISTIQUES

Des panneaux d'informations touristiques sur le Pays de Barr et à destination des camping-caristes ont été élaborés, en concertation avec l'Office de Tourisme, puis installés sur chacune des deux aires en amont de l'inauguration. Ces panneaux, sous forme de grands pupitres, ont été réalisés en collaboration avec un atelier graphique et une entreprise spécialisée en chaudronnerie, tous deux implantés sur le territoire. Les informations sont présentées à l'aide d'une carte centrée sur la région barroise, d'un plan détaillé de la commune d'implantation de l'aire et de séduisantes photos de l'ensemble des attraits touristiques du Pays de Barr.

### D. FRÉQUENTATION

Pour les deux aires de camping-cars, août a été le meilleur mois de la saison estivale (juin, juillet, août) en terme de fréquentation, mais septembre a quant à lui été le meilleur mois de l'année 2022. Le mois de décembre, touristique très attractif en Alsace, a également connu une fréquentation très importante des aires, plus conséquente que durant les mois de juin ou de juillet. Après une année 2021 très mitigée quant à la venue de touristes étrangers, ces derniers étaient bel et bien de retour sur notre territoire en 2022 et ils représentent près de la moitié des camping-caristes de passage sur nos aires.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022



### AIRE D'ANDLAU



### AIRE DE DAMBACH-LA-VILLE



### CHIFFRES-CLÉS

#### AIRE D'ANDLAU



#### AIRE DE DAMBACH-LA-VILLE



# FESTIVAL CLAIR DE RUE & CLAIR DE NUIT

## SECONDE ÉDITION SOUS UNE NOUVELLE FORMULE !

En 2021, le Comité de pilotage missionné pour redessiner les contours de la manifestation avait validé le passage de Clair de Nuit à un week-end de 3 jours dans une commune hôte et la création, en amont de Clair de Nuit, d'une journée dédiée aux arts de la rue dans une 2<sup>ème</sup> commune hôte.

### CLAIR DE RUE – 24 JUILLET 2022 - EICHHOFFEN

Le public a pu profiter d'animations dédiées aux arts de la rue : jonglage, magie, théâtre, flamenco, clowns, échassiers en déambulation dans les rues de la commune, atelier graffitis, sculpture sur ballons et maquillage. L'événement a attiré un public d'environ 1 200 personnes entre 11h et 19h, contre environ 1 000 personnes entre 15h et 20h en 2021.

Une programmation riche et familiale :

- Trois spectacles fixes totalisant neuf représentations ont été proposés au public par les compagnies Azul (originaire de Barr), Super Super et La Caravane des Illuminés Avertis.
- Trois spectacles en déambulation totalisant onze représentations animées par Anthony Istar (magicien), la compagnie Acroballes (échassiers) ainsi que la Compagnie des Naz (clowns).
- Des animations familiales telles que le maquillage pour enfants, la sculpture sur ballons ont été proposés tout au long de la journée.
- Implication des services de la Communauté de Communes :
  - Le Service Animation Jeunesse a proposé un atelier graffiti tout au long de la journée.
  - Le Centre d'Interprétation du Patrimoine a animé des jeux en bois grandeurs nature made in Alsace.
  - L'Office de Tourisme du Pays de Barr était le point de référence pour toute information concernant la manifestation ou le tourisme sur le territoire.

### CLAIR DE NUIT – 29, 30 ET 31 JUILLET 2022

Pour sa 22<sup>ème</sup> édition, Clair de Nuit a eu le plaisir d'accueillir Axel Bauer. Artiste emblématique, il a fait voyager le public dans les années 80-90 le faisant chanter et danser. De beaux sourires sur les visages des 4 800 festivaliers présents lors de ce week-end dont la programmation éclectique mêle blues, rock, électro-pop, chansons françaises, funk et musiques du monde. Six concerts ont été proposés au public, à raison de deux concerts par soir.

#### Vendredi 29 juillet

Zimmia – Electro pop  
Axel Bauer – Chansons françaises, rock & blues

#### Samedi 30 juillet

Jekyll Wood – Rock électro  
Arabella – Rock

#### Dimanche 31 juillet

Grumpy O Sheep – Musiques du monde  
FunkIndustry - Funk

À cette programmation était adossée une programmation « off » qui s'est déroulée dimanche 31 juillet après-midi comprenant :

- Un jeu de piste « Clic Clac du patrimoine » : le temps d'une promenade, les festivaliers étaient invités à retrouver les détails architecturaux et patrimoniaux de Goxwiller.
- Une activité « Constructeurs du patrimoine » proposée par La Seigneurie où le public a pu bâtir des châteaux, maisons à pans-de-bois ou même des arcs !
- Un concert présenté par les Jeunes talents du Pays de Barr, de jeunes artistes du territoire encadrés par notre Service Animation Jeunesse et Elektron Prod.





## RÉSEAUX SOCIAUX

### FACEBOOK

Évolution du nombre d'abonnés sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Barr du 01.01.2022 au 31.12.2022 : 1 419 > 1 989 (+ 40 %).

#### A.COUVERTURE

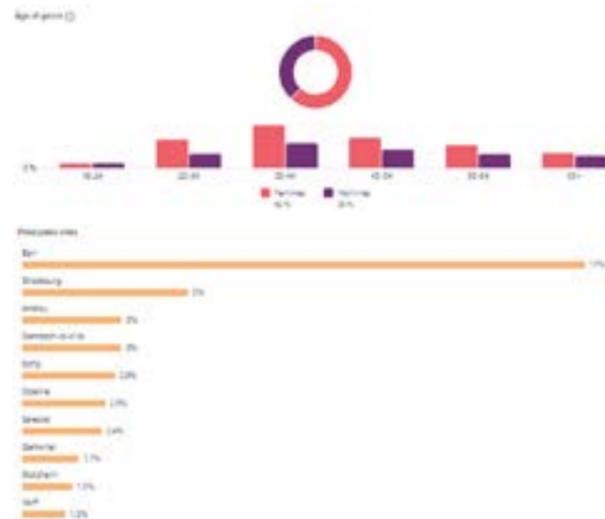


### STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis septembre 2020, une stratégie a été mise en place sur les réseaux.

**Objectif :** redynamiser la page Facebook du Pays de Barr afin d'augmenter son audience ainsi que le nombre d'interactions.

**Cible :** d'après les statistiques fournies par Facebook, les abonnés de la page sont des femmes à 62%, et ont majoritairement entre 35 et 44 ans. La cible globale est l'ensemble des habitants du territoire.



**Type de communication / tonalité :** la communication doit être basée sur des thématiques institutionnelles correspondant à l'activité d'une Communauté de Communes. Elle est également composée d'actualité neutres et informatives.

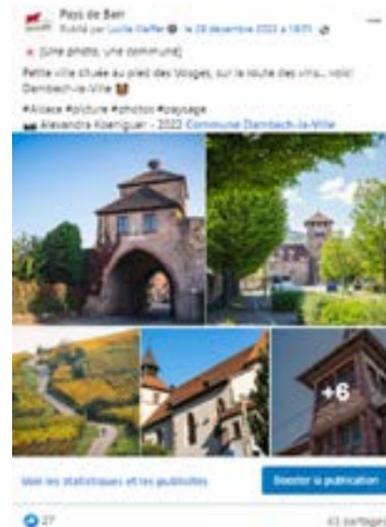
**Planning de communication 2022 :** un planning rythmé par des publications thématiques, des actualités ainsi que projets phares qui sont portés par la collectivité.

Les publications en lien avec les services de la Communauté de Communes sont toujours introduites par un [nom de thématique]. Cela permet de réaliser une analyse statistique plus poussée par thématique.

Les thématiques phares de la collectivité sont :

- Camping du Herrenhaus
- Commerces
- Développement économique
- Développement durable
- Tourisme
- Énergie et Mobilités
- Enfance & Jeunesse
- Entreprises
- Événement sur notre territoire
- Culture & Patrimoine
- Point travaux
- Instances communautaires
- Actualité

### TOP 3 DES MEILLEURES PUBLICATIONS :



### NOUVEAUTÉS 2022 :

- Création d'un compte Instagram.
- Sponsorisation de certaines actions phares des services de la Communauté de Communes (ex : promotion du Plan Vélo, Label Qualité Accueil, Programme de rentrée du Relais Petite Enfance) à hauteur d'un budget annuel de 500 € TTC.



# ÉQUIPEMENTS ET TRANSPORT



## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de Communes du Pays de Barr est propriétaire de plusieurs équipements sportifs qu'elle met à disposition à de multiples utilisateurs du territoire.

### À BARR :

- Un complexe multisports avec différentes salles : gymnastique, dojo, salle de danse, salle multisports (hand-ball, basketball, etc.)
- Un terrain de foot synthétique avec vestiaire et club house ainsi qu'un stand de tir
- Un gymnase
- Trois courts de tennis extérieurs

Les élèves des collèges de Barr et d'Heiligenstein ainsi que du lycée de Barr utilisent ces équipements en journée. En fin d'après-midi, en soirée et le week-end, ce sont plus de 25 associations sportives qui utilisent ces locaux.

Deux agents dont l'activité est complétée par l'intervention d'une société de nettoyage ont la charge de l'entretien.

Un agent de maintenance polyvalent intervient sur les différents sites gérés par la Communauté de Communes du Pays de Barr.

### Investissements 2022 :

- Mise en place de pavé drainant à l'arrière de la Salle Orange du Jardin des Sports : 32 000 € TTC
- Mise en place de cinq espaces de convivialité répartis sur l'ensemble du Jardin des Sports (coffre électrique mis à disposition des associations, utilisateurs) : 4 000 € TTC
- Mise en place du programme annuel du remplacement des vitrages au Jardin des Sports : 10 000 € TTC
- Recherche et réparation toitures de la Salle Orange : 9 000 € TTC
- Acquisition de divers matériels sportifs pour 7 600 € TTC (poteaux volley / panneaux basket / potence boxe)

### À DAMBACH-LA-VILLE :

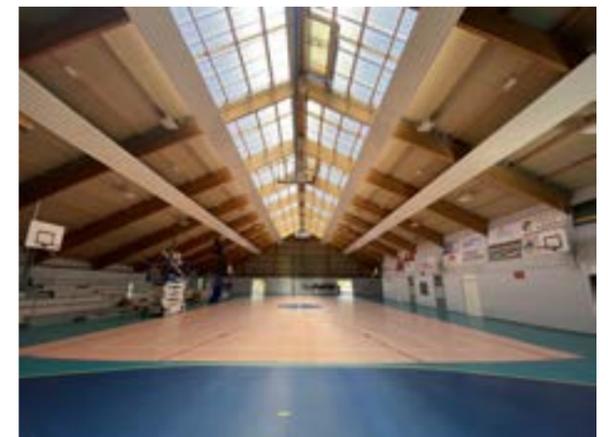
- Un gymnase
- Un hall des sports
- Remplacement de l'éclairage du gymnase, passage au LED : 30 000 € TTC

### À EPPFIG :

- Une salle multisports

Les élèves du collège du Bernstein ainsi que les écoles d'Epfig et de Dambach-la-Ville utilisent ces équipements en journée. En fin d'après-midi, en soirée et le week-end, ce sont plus de dix associations sportives qui occupent les lieux.

Deux agents ont la charge de l'entretien. Un agent de maintenance polyvalent intervient sur les différents sites gérés par la Communauté de Communes (dont les équipements sportifs).





# ENVIRONNEMENT & URBANISME



## PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 confie l'élaboration des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) aux EPCI de plus de 20 000 habitants.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) doit s'inscrire dans la trajectoire nationale et régionale en matière de transition énergétique. Ainsi, le PCAET doit être compatible avec les règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et prendre en compte ses objectifs.

Le PCAET a été adopté définitivement le 17 décembre 2019 et deux axes majeurs d'action ont été retenus : mobilité et énergie.

La CCPB s'est dotée en septembre 2021 de deux postes : une chargée de Mission Mobilité et un conseiller en Énergie Partagé, subventionnés par l'ADEME et CLIMAXION afin de déployer les ambitions traduites dans le projet de territoire.

Pour se donner les moyens d'agir efficacement, la Communauté de Communes s'est inscrite dans deux dispositifs de l'ADEME et CLIMAXION : « Accélérateur de Transitions » et « Conseiller en Énergie Partagé ».

Le 6 décembre 2022 a été validé l'élaboration du PCAET à l'échelle du PETR. La traduction opérationnelle reste au niveau des trois Communautés de Communes.

2022 marque l'année de mi-parcours du PCAET (2020-2026). Un bilan intermédiaire a été établi et est disponible à la consultation sur <https://www.paysdebarr.fr/vivre/fr/environnement/plan-climat-air-Énergie-territorial>



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### PTRTE

La Communauté de Communes s'est par ailleurs engagée dans un Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE), porté par le PETR.

### TRAME VERTE ET BLEUE

Elle s'est également associée au PETR dans le cadre de l'appel à projet régional « Trame Verte et Bleue ». Un diagnostic global a été réalisé et les communes ont été consultées afin de recenser les actions qu'elles souhaitent porter et pouvant s'inscrire dans le projet de Trame Verte et Bleue.

### SENSIBILISATION

La transition écologique étant un travail collectif, tous les services de la Communauté de Communes ont été sensibilisés afin qu'ils



puissent intégrer dans leurs missions des actions en faveur de l'environnement (Marchés Publics, Relais Petite Enfance, Service Animation Jeunesse...).

L'ensemble des services a ainsi été doté de bacs de tri. Le tri a été révisé lors de l'une de ses manifestations (Fête du Vélo). La CCPB souhaite rendre ses manifestations éco-responsables.

Le Pôle Enfance Jeunesse a intégré dans son Projet Éducatif de Territoire la thématique « Respecter l'environnement ». Ainsi les fiches de postes des animateurs ont été revues afin d'intégrer les enjeux environnementaux, notamment sur l'économie circulaire et la mobilité.

De plus, l'AGF a inscrit dans son projet pédagogique la thématique « Éco-citoyenneté et développement durable ».

Des actions spécifiques sont portées par le pôle enfance jeunesse ou en lien avec d'autres partenaires, comme par exemple :

- Fresque du climat (Maison de la Nature)
- Atelier « Réparer son vélo » (Maison de la Nature) : 15 participants
- Atelier « Cuisine bas carbone » (Maison de la Nature) : 14 participants
- Atelier « Cuisine végétarienne » (SAJ) auprès d'enfants et adolescents
- Conférence « Famille Zéro Déchet » (SMICTOM) : 120 participants
- Atelier « DIY Zéro Déchet » : produits cosmétiques et ménagers
- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les périscolaires (CCPB-SMICTOM)
- Customisation tables (SAJ)

La CCPB utilise notamment les réseaux sociaux pour partager les initiatives locales et sensibiliser le public.

**NOMBRE DE POSTS FACEBOOK ET INSTAGRAM SELON LES THÉMATIQUES**  
48 publications visaient les sujets (15% des publications) suivants : développement durable (28 publications), mobilité (17), énergie (2), économie circulaire (1).

# MOBILITÉS



## ADOPTION DU PLAN VÉLO



En adoptant son Plan Climat Air Énergie Territorial, le 17 décembre 2019, la Communauté de Communes du Pays de Barr s'est engagée à développer des actions visant à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (de 7% d'ici 2050), dont celles du CO2. Sur le territoire du Pays de Barr, plus de la moitié des émissions de CO2 provient de l'usage de la voiture individuelle.

Pour atteindre ces objectifs, une stratégie d'une cinquantaine d'actions a été adoptée, parmi lesquelles 10 ciblent la mobilité et, notamment le vélo avec l'adoption de l'action « Développer les liaisons douces et les aménagements associés ».

Le Pays de Barr a donc élaboré, en 2022, son Plan Vélo 2023 – 2038, document cadre à long terme de la planification cyclable et de la politique vélo du territoire. Il contribue à promouvoir de manière concertée, l'usage du vélo, en planifiant le développement d'un réseau cyclable intercommunal continu et sécurisé tout en programmant le déploiement de services pour vélos.

À long terme, son objectif est le report modal de la voiture vers le vélo, afin de limiter l'impact environnemental des déplacements. Le Plan Vélo a également pour objectif d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, favoriser le lien social et les espaces de rencontre, améliorer la santé des habitants et développer le cyclotourisme.

Après une année d'étude, le Plan Vélo intercommunal 2023-2038 a été adopté lors du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022. Construit de manière concertée, ce Plan Vélo prévoit :

### LE RÉSEAU CYCLABLE :

- À court terme (5 ans) : 19 km de nouvelles voies cyclables intercommunales et 22 km de voies existantes à jalonner
- À moyen terme (10 ans) : 20 km de voies supplémentaires intercommunales
- À long terme (15 ans) : 7 km de voies supplémentaires

Au total, 72 km d'infrastructures cyclables intercommunales supplémentaires.

### LES SERVICES POUR VÉLOS :

Un plan de déploiement de services pour vélos a été élaboré, au sein duquel plusieurs mesures phares furent identifiées :

- Le déploiement de stationnements vélos à l'échelle des communes

- La mise en place d'une aide à l'achat pour vélos (disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2023)
- L'étude d'opportunité pour la mise en place d'un service de location de VAE longue durée (étude préalable nécessaire)
- Le jalonement du réseau cyclable
- Le développement de l'apprentissage du vélo (expérimentation du Savoir Rouler à Vélo dans trois écoles du territoire en 2023)

Coût de l'étude : 34 080 € TTC financé à 60% (17 040 €) par l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 2.

## ÉQUIPEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES EN STATIONNEMENTS VÉLOS

Pour favoriser l'usage du vélo, la CCPB dote ses équipements communautaires d'abris à vélos.

Le projet a démarré en 2022, avec l'installation d'abris vélos en proximité directe des équipements sportifs communautaires : au Centre Sportif du Piémont à Barr (financés à 60% par le programme Alvéole) :

- 4 abris installés en septembre 2021 au Jardin des Sports à Barr, permettant d'accueillir 56 vélos
- 4 arceaux installés devant le Pôle Enfance Jeunesse

Coût : 37 525 € TTC / Financement : 60 % - 18 762,51 € (Programme CEE Alvéole)

## ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

### LE CADRE DU MOIS DE MAI À VÉLO



Le Pays de Barr a participé pour la première fois à l'initiative « Mai à vélo ». Un programme d'événements a été créé, visant à valoriser les bienfaits sanitaires, économiques et écologiques du vélo. C'est pourquoi, des ateliers d'autoréparation et contrôles techniques ont été réalisés dans les collèges en lien avec la CeA. Pour les plus petits, les périscolaires ont créé et animé des ateliers maniabilité. Un atelier d'autoréparation a été proposé aux habitants de Saint-Pierre, dans le cadre des Ateliers de la Transition de la Maison de la Nature de Muttersholtz.

Au total, 12 animations.

## LE DÉFI J'Y VAIS (DANS LE CADRE DE MAI À VÉLO)

La Communauté de communes a invité les entreprises, collègues et écoles primaires du territoire à participer avec elle au « Défi j'y vais », organisé par l'association Vélo et Mobilités Actives à l'échelle de la Région Grand Est.

Sur le territoire du Pays de Barr, pendant trois semaines :

- Plus de 14 000 km ont été parcourus à vélo, à pied, en train ou en covoiturage
- Cet effort collectif a permis d'éviter l'émission de 2,3 tonnes de CO2 en 3 semaines : à titre comparatif, cela correspond à plus de 12 000 km parcourus en avion ou plus de 120 jours de chauffage au gaz

Coût : 1 000 € / 600 € de financement.



## TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis 2004, le Pays de Barr dispose d'un service de Transport À la Demande visant à proposer une solution de mobilité aux habitants qui ne disposent de moyens de déplacement. À titre indicatif, plus de 1 790 ménages n'ont pas de voiture sur le territoire.

Dans le cadre du renouvellement du marché, le Pays de Barr expérimente, depuis septembre 2022 et pour un an, une extension du service de TAD vers Sélestat depuis les communes du sud du territoire. À l'issue de cette expérimentation, le Pays de Barr fera le choix de conserver ou non la commune de Sélestat dans les destinations proposées par le service de TAD.

L'année 2022 du TAD en quelques chiffres :

- 100 usagers différents
- 1 009 déplacements
- 21% de déplacements intra-communaux et 79% de déplacement inter-communaux (vers Gertwiller, DLV et Barr principalement)
- 32% de déplacements réalisés hors de la CCPB (vers Obernai principalement)
- 6 503 km parcourus au total
- 51% des déplacements sont réalisés pour le motif « course », 26% « raison médicale », 10% « visite », 5% « accès aux services et équipements » et 5% « autres »

Coût du service en 2022 :

- Coût total : 15 140,17 € dont 3 909 € de recettes commerciales > 11 231,17 € à la charge de la CCPB (TTC)
- Coût par usager de reste à charge : 112 €
- Coût par km de reste à charge : 1,72 €

Financement attendu de la Région Grand-Est : 5 600 €.

L'exploitation est assurée par la société Taxi Merckling à Barr. Le marché a été reconduit jusqu'au 31 août 2023.

## 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DE LA FÊTE DU VÉLO

La Fête du Vélo du Piémont des Vosges clôtura ce mois de « Mai à vélo ». Fête organisée conjointement par le PETR Piémont des Vosges et les CC d'Obernai, Rosheim et Barr, elle a permis de rassembler de nombreux cyclistes au village vélo de Barr.

Ils purent profiter de plusieurs animations : air bag et rampes de saut, parcours maniabilité animé par le cyclo club de Valff, pumptrack en bois, démonstration avec essai de cycle-ball et cyclisme artistique par le Vélo Club de Geispolsheim, marquage de vélos par le CADR'67.

Les acteurs locaux de la filière du vélo étaient aussi présents : Epi'Cycle, réparateur de deux-roues à Mittelbergheim et les vélocistes de Barr : Art of Cycle (qui proposait durant toute la journée un point « Stop réparation » gratuit à Zellwiller) et Spot 4 Bikes.

Les associations Moisson et Métiers d'Antan de Stotzheim et le Club de Basketball de Barr ont assuré la restauration et l'animation durant toute la journée.

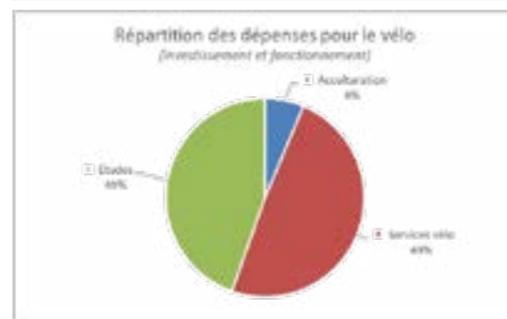
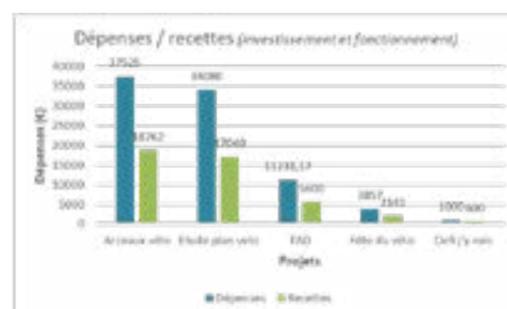
Plus de 1 500 cyclistes / 6 animations à Barr.

Coût : 3 857 € TTC / Financements : 60% par l'ADEME soit 2 141 €.

	Année 2021	Année 2022
Dépenses totales de fonctionnement TTC	13 680 €	15 140 €
Recettes commerciales	6 872 €	3 909 €
Déficit	6 808 €	11 231 €
Participation attendue de la Région Grand Est		5 600 €

Répartition des dépenses mobilité 2022 :

- Investissement : 71 605 € (arceaux vélo et plan vélo)
- Fonctionnement : 16 088,17 € (Fête du Vélo, Défi j'y vais, TAD)
- Recettes d'investissement : 35 802,51 €
- Recettes de fonctionnement : 8 341 €



# ÉNERGIE



## APPEL À PROJET SEQUOIA

La Communauté de Communes et ses membres candidatent en janvier 2022 à l'appel à projet SEQUOIA (3) du dispositif ACTEE déployé par la FNCCR pour le financement d'études énergétiques ainsi que des matériels de mesure et de suivi, qu'elle remporte en mars 2022.

Les diagnostics énergétiques, aussi appelés audits énergétiques, concerneront plus d'une centaine de bâtiments sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr, pour un montant total estimé compris entre 150 000€ & 200 000 €. Sur cette somme : 50% des études sont financées par l'appel à projet, 30% par l'ADEME la Région via le programme Climaxion et 20% par la Communauté de Commune du Pays de Barr et les collectivités.

Les Candidatures au marché public se déroulent d'avril à juin et les bureaux d'études retenues à la fin de ce procédé sont : Bureaux Veritas Solution & QCS Services. La campagne d'audits énergétiques démarre en septembre 2022 et se poursuivra jusqu'en fin 2023.

En parallèle de ces études, la Communauté de Commune du Pays de Barr a également profité du financement de cet appel à projet en combinaison avec les fonds alloués par l'ADEME dans le cadre du dispositif de Conseillé en Énergie Partagé, pour investir dans des équipements de mesures et d'enregistrement qui permettront d'évaluer et de suivre les performances des bâtiments.

Récapitulatif des équipements de mesure et d'enregistrement acquis :

Enregistreurs de température	14 unités
Enregistreurs de température & Humidité	2 unités
Caméra thermique	Permet de repérer les défauts d'isolation
Humidimètre	Permet de repérer les défauts d'étanchéité
Anémomètre	Permet de mesurer les débits de ventilation
Luxmètre	Permet de mesure les niveaux d'éclairage

L'ensemble des enregistreurs de températures ont été déployés début décembre 2022, dans les bâtiments sportifs et périscolaires.

Ces actions traduisent la volonté de la Communauté de Commune du Pays de Barr de réaliser un bilan énergétique global sur l'ensemble de ses bâtiments communaux et intercommunaux. Ce projet s'inscrit dans le plan climat, le projet de territoire, ainsi que la démarche du Conseiller en Énergie Partagé à des fins d'identification de travaux de rénovation énergétique et d'optimisation des usages/des régulations sur les bâtiments qui seront audités.



## COMITÉ DE PILOTAGE TECHNIQUE THÉMATIQUE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En mars 2022, Le Conseiller en Énergie Partagé participe à une formation proposée par l'ADEME sur la thématique de l'éclairage public en mai 2022 une restitution complète sur le sujet à l'attention des collectivités du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Cette restitution vise à fournir aux communes :

- Une idée claire du contexte énergétique lié à l'éclairage public
- Une méthodologie d'analyse de son patrimoine
- Une présentation des différents modes de gestion existants pour l'éclairage public
- Des rappels sur les aspects juridiques et réglementaires en vigueur
- Une présentation des dispositifs de financements et d'accompagnements techniques possibles
- Une sensibilisation à l'impact environnemental de l'éclairage public
- Des retours d'expériences de communes ayant déjà réalisées une rénovation de leur parc d'éclairage public



## VISITES DE CHAUFFERIES & RÉSEAUX DE CHALEUR BIOMASSE

Plusieurs visites de chaufferies & réseaux de chaleur biomasse à destination des élus et des services techniques de la Communauté de Communes du Pays de Barr ont été réalisées au début de l'année 2022, avec l'accompagnement et la coordination de la société Est ménager :

- En février 2022, visite du réseau de chaleur « SIBAR MEINAU » comprenant 22 chaudières en cascade pour une puissance totale de 5,5 Mw. Visite également d'un site de transformation du bois et de sa chaufferie, Bois Vogel à Truchtersheim.
- En avril 2022, visite d'une chaufferie à plaquette de bois de 500 kw alimentant un réseau de chaleur à Hagenthal le haut ainsi que de sa zone de stockage de bois. Le même jour, visite d'une chaufferie d'usine de 500 kw à Ottingue et d'une chaufferie communale de 200 kw à Lutter.

Enfin pour clôturer, présentation par « Est ménager » de son système de visualisation et de gestion numérique à distance des chaufferies biomasses.



L'objectif était d'offrir aux élus et aux agents techniques une vision d'ensemble sur l'alternative énergétique que représente les systèmes et installations biomasse. Cette initiative est à l'origine de la réflexion actuelle sur la possibilité de déployer un réseau de chaleur urbain, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Des études de faisabilité devraient voir le jour au courant de l'année 2023.



## DÉCRET ECO ÉNERGIE TERTIAIRE

La fin de l'année 2022 marque aussi pour la Communauté de Communes du Pays de Barr le terme de la période de déclaration en ligne des bâtiments assujettis et des consommations énergétiques correspondantes sur la plateforme OPERAT, dans le cadre de la mise en application du Décret Éco Énergie Tertiaire.

Éco Énergie Tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.

Sont concernés par ce décret les bâtiments, ensemble de bâtiments ou parties de bâtiments dont l'usage est exclusivement tertiaire et d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>. Ce à l'exception des lieux de cultes, des constructions provisoires et des activités à usage opérationnel à des fins de défense, de sécurité civile ou de sûreté intérieure du territoire.

Les obligations de réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire sont énoncées comme tel :

- 40% d'ici 2030
- 50% d'ici 2040
- 60% d'ici 2050



## PLAN LOCAL D'URBANISME

### INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLUi a été adopté le 17 décembre 2021.

Ce document cadre réglementaire nécessite d'être évolutif pour s'adapter à la déclinaison de la politique foncière des communes et de l'intercommunalité.

Dès 2021, la CCPB a engagé une procédure de modification simplifiée N°1 visant à corriger des erreurs matérielles et à opérer des ajustements réglementaires mineurs sur le document d'urbanisme.

Cette modification simplifiée a été adoptée le 29 mars 2022.



## CONSEILLER FRANCE RÉNOV

Le Conseiller France Rénov a pour vocation d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétiques de leurs logements, de les renseigner sur les aides financières existantes et de les conseiller pour la réalisation d'économies d'énergie.

Depuis janvier 2022, la CCPB accueille au siège, chaque mardi après-midi le Conseiller France Rénov. Ce dernier effectue également des permanences les mardi matin à Epfig, les semaines impaires et Dambach-la-Ville les semaines paires.

# ENFANCE JEUNESSE



## PARTENARIATS

### AVEC LA CAF : SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), qui était un contrat d'objectifs et de co-financement est arrivé à son terme au 31 décembre 2021.

Un nouveau contrat partenarial, nommé Convention Territoriale Globale (CTG) a été signé en octobre 2022 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 23 au 31 décembre 2026.

Il s'agit d'un document triparti signé par la Ville de Barr, la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes du Pays de Barr.

La démarche vise à :

- Définir un cadre politique de développement du territoire
- Renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire sur des sujets transversaux

La CTG s'adosse sur un diagnostic partagé du territoire qui permettra d'identifier, prioriser et renforcer les coopérations.

8 enjeux inscrits dans la CTG :

- Aider à la conciliation vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale
- Favoriser l'inclusion sociale des familles, lutter contre l'isolement et la précarité des publics fragiles
- Favoriser l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de futur citoyen
- Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap
- Favoriser l'accès au droit, l'accessibilité des services et l'inclusion numérique
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
- Structurer le pilotage et la mise en œuvre de la CTG

### AVEC LA CAF, L'ÉDUCATION NATIONALE, LA PRÉFÈTE DU BAS-RHIN ET LA CCPB : SIGNATURES PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ET PLAN MERCREDI

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. Il s'agit d'un cadre permettant à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et aspirations des enfants.

Les accueils collectifs de mineurs sur leurs temps d'ouverture (extrascolaires et périscolaires) ont vocation à répondre aux attentes et besoins d'apprentissage des enfants, dans un réel souci de cohérence, de respect et de continuité éducative.

Dans le souhait d'accompagner et favoriser le développement des accueils les mercredis, la collectivité a donc réalisé un « Plan mercredi » ainsi qu'un projet éducatif de territoire (PEDT).

Les objectifs :

- Renforcer la qualité des offres périscolaires
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- Favoriser l'accès à la culture et au sport
- Réduire les fractures sociales

Ce dispositif concerne l'ensemble des enfants scolarisés (de la maternelle au CM2) accueillis dans les structures déclarées du Pays de Barr.



## SITES ACCUEILS DE LOISIRS

### SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Les accueils de loisirs sans hébergement offrent, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr, deux profils d'accueil sur des temps différenciés.

### PÉRISCOLAIRES

Ainsi en complément des temps scolaires, les enfants sont accueillis sur des sites périscolaires lors de temps méridiens et en soirée. Plusieurs activités leurs sont proposées favorisant leur développement tels que des activités manuelles, sportives, jeux d'intérieur et/ou d'extérieur...

En juillet 2021, la collectivité a confié, à nouveau l'Association Générale des Familles (AGF) en qualité de délégataire, la gestion de l'ensemble de ses services d'accueil.

Le contrat, d'une durée de 3 ans, trouvera son terme au 31 août 2024.

Ainsi, 18 sites d'accueil sont répertoriés au 1<sup>er</sup> septembre 2022 et situés dans les communes suivantes :

- Andlau
- Barr Centre
- Barr Tanneurs
- Blienschwiller qui regroupe l'accueil des enfants de Nothalten et du RPI Bernardvillé-Reichsfeld-Itterswiller
- Bourgheim qui accueille les enfants du RPI avec Goxwiller
- Dambach-la-Ville (2 services)
- Epfig (2 services)
- Gertwiller (2 services)
- Goxwiller
- Heiligenstein
- Le Hohwald
- Mittelbergheim
- Stotzheim
- Valff
- Zellwiller

### Implantation des Services

Révisé septembre 2022



En 2022, le territoire répond à 919 dossiers d'accueil sur les temps périscolaires et 231 dossiers sur les temps des mercredis pour l'ensemble de ses structures à l'occasion de la dernière rentrée scolaire.

## EXTRASCOLAIRES

Lors des vacances scolaires, il est proposé aux enfants d'être accueillis en journée entière sur certains de ces sites, où leur sont alors proposés un projet pédagogique et des activités adaptées ainsi que des sorties.

Quatre sites sont ainsi ouverts lors de ces temps extrascolaires de 8h à 18h30 :

- Dambach-la-Ville
- Epfig
- Barr Centre
- Valff

### GOXWILLER : NOUVEAU SITE D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Organisé autour des quatre jours scolaires et ouvert uniquement sur les temps méridiens, ce nouveau service installé dans la salle des associations mise à disposition par la mairie dispose depuis septembre 2022 de 20 places d'accueil spécifiquement dédiées aux enfants de maternelles.

Les enfants des écoles primaires et élémentaires restent accueillis dans les locaux du service, installé dans l'enceinte de l'école à Bourghheim.

### POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE DES JEUNES (PAEJ)

Le territoire dispose actuellement de trois Points d'Accueil et d'Écoute des Jeunes (PAEJ) sur son territoire :

- À Barr, dans les bâtiments du PEJ et du lycée de Barr
- À Dambach-la-Ville, au sein du collège du Bersntein
- Au collège du Torenberg (ouverture en 2022)

Ce lieu gratuit, confidentiel et anonyme, est un espace de paroles dédié aux jeunes pour échanger sur des sujets en lien avec un mal être vécu, des conflits familiaux, de la violence... C'est un lieu dans lequel il trouvera de l'écoute et du soutien pour l'aider à y voir plus clair et prendre de bonnes décisions.

Sites	Nombre de places périscolaire		Nombre de places mercredi	Nombre de places vacances
	Temps méridien	Temps du soir		
ANDLAU	40	35		
BARR CENTRE	180	140	85	80
BARR TANNEURS	90	80	60	
BLIENSCHWILLER	40	25		
BOURGHEIM	40	30	35	
DLV	40	40	40	40
DLV ANNEXE	65	35		
EPIFIG	65	65	65	45
EPIFIG ANNEXE	24			
GERTWILLER	20	15		
GERTWILLER ANNEXE	30	20		
GOXWILLER	20			
HEILIGENSTEIN	40	35		
MITTELBERGHEIM	30	20		
LE HOHWALD	10			
STOTZHEIM	45	40		
VALFF	30	30	30	30
ZELLWILLER	40	30		
<b>TOTAL</b>	<b>849</b>	<b>640</b>	<b>315</b>	<b>195</b>

### SMICTOM : PROGRAMME ACTION EN RESTAURATION COLLECTIVE

Parce que les déchets alimentaires et les biodéchets sont un réel enjeu pour la société, la collectivité s'est engagée avec le SMICTOM dans une lutte contre le gaspillage alimentaire et la collecte des biodéchets, en partenariat avec les périscolaires engagés depuis 2018 dans le dispositif. Une convention est rédigée entre les deux instances, dont la date d'échéance est prévue au 31 décembre 2022.

En appui du Projet Alimentaire Territorial (PAT), il a été mis en place avec la Communauté de Communes du Pays de Barr, un plan d'actions afin de :

- Répondre aux obligations de la loi EGALIM
- Accompagner le déploiement de la collecte des biodéchets

Le projet prévoyait :

- La formation sur la loi EGALIM au sein de la Communauté de Communes du Pays de Barr
- La formation des animateurs périscolaires
- La collecte des biodéchets dans les structures où cela était pertinent
- La sensibilisation des enfants
- La fourniture d'indicateurs de performance à la Communauté de Communes du Pays de Barr et aux structures



## RELAIS PETITE ENFANCE

### PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels et les parents.

Il a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile. Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Barr, recense 174 assistant(e)s maternel(le)s selon la liste CEA, dont 148 sont en activité.

Il délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Il sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur. Il informe notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Le RPE constitue également un lieu d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance.

Depuis le 1er septembre 2022, le RPE propose des **permanences délocalisées** :

- Les **1<sup>er</sup> mardis** de chaque mois, de 9h00 à 11h30 à la mairie d'**Epfig**
- Les **1<sup>er</sup> jeudis** de chaque mois, de 9h00 à 11h30 à la mairie de **Dambach-la-Ville**

Ces permanences, en plus de celles proposées au Pôle Enfance Jeunesse à Barr, permettent d'offrir à ses usagers davantage de proximité. L'accès à ces permanences est libre, toutefois, la prise de rendez-vous reste conseillée.

Le Relais Petite Enfance accueille également tout au long de l'année, les professionnels de la petite enfance et les parents, lors de moments en collectivité (Ateliers d'éveil musical, d'éveil corporel, contes, communication gestuelle, médiation animale...), lors de soirées (formation, accompagnement professionnel, soirées thématiques...) et lors de rendez-vous (informations modes d'accueils, fonction d'employeurs, exercice de la profession...).

Dans cette optique de proximité, les ateliers d'éveil corporel sont depuis le 13 octobre proposés dans les locaux de la micro-crèche « Les Jardins d'Athéna » une fois par mois, le jeudi matin.



Deux temps forts ont marqué le Relais Petite Enfance :

### LE MOIS « AUTOUR DE LA FAMILLE »

Les objectifs de cet événement consistaient à :

- Fédérer un réseau partenarial essentiel à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr
- Mettre en lumière les actions d'accompagnement et de soutien envers les familles du territoire
- Permettre aux usagers d'identifier les services aux familles œuvrant sur le territoire
- Proposer des temps d'échanges et de partage, de rencontre, de convivialité pour favoriser le lien social

Ainsi, ce sont 45 actions qui ont été réalisées.

602 adultes et 403 enfants ont fréquenté ces activités sur l'ensemble de l'événement.



### LA JOURNÉE DES ASSISTANTS MATERNELS

À cette occasion, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Barr, a souhaité rendre hommage à tous les professionnels de la petite enfance, spécialisés dans l'accueil à domicile en la matinée du 18 novembre 2022.

À cette occasion, la compagnie MOSKA a été conviée pour proposer aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent, le spectacle jeune public « La Cabane de Jeanne ».

19 assistants maternels et 27 enfants étaient présents à l'occasion du spectacle.



# SERVICE ANIMATION JEUNESSE

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Service Animation Jeunesse (SAJ) repose sur quatre valeurs :

- Citoyenneté et vivre ensemble
- Responsabilisation et Autonomie
- Environnement et Patrimoine
- Laïcité

Desquelles découlent trois enjeux :

- L'enfant au cœur des préoccupations
- L'enfant acteur
- Comprendre l'enfant et sa famille pour construire demain

Ainsi, l'ensemble des actions du service repose sur ce système de valeurs, via une approche croisée entre le Culturel, l'Éducatif et le Social. La crise sanitaire a contraint certaines actions à être modifiées, repoussées, ou simplement annulées. Malgré tout, le SAJ a pu maintenir la plupart de ses projets, en adaptant ses interventions aux contraintes sanitaires. Les animateurs ont réussi à conserver un lien avec les établissements scolaires et ont pu proposer un programme d'animations pendant les vacances.

**L'activité du Service Animation Jeunesse est déclinée en plusieurs types d'actions parmi lesquelles :**

### PROJET ESCAPE GAME « REMUE-MÉNINGES AU FRIGO »

Suite du déploiement de l'outil qui a été mis en place au collège du Bernstein, à la ville de Sélestat, à la MJC le Vivarium de Villé, au Réseau Animation Intercommunal à Sundhouse, à la Médiathèque de Marckolsheim et au Centre Socio-Culturel de Sarre-Union. Projet Escape Game en partenariat avec EDF, Électricité de Strasbourg, la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA), le Centre Communal d'Action Sociale de Sélestat, le Gaz de Barr, la Croix Rouge Française, le Lions Club et le RECIT (Réseau Est Cinéma Image et Transmission).

### PROJET COURT-MÉTRAGE

Aide à la réalisation d'un court-métrage de fiction policière organisée par des lycéens. Il est soutenu par le Réseau Est Cinéma Image et Transmission et sera finalisé en 2023.

### ATELIER DE LA TRANSITION EN PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE LA NATURE DE MUTTERSHOLTZ

- Atelier cuisine Bas Carbone
- Animation jeux abordant la transition écologique (événement annulé suite à la météo)

### PROJET « QUI EST-CE ? »

Projet rencontre des partenaires « Qui est-ce ? ». Ce dispositif, en partenariat avec la CeA, émane d'une volonté de rencontrer les différents partenaires sociaux et éducatifs du territoire et d'identifier leurs champs d'actions. Il a été fait le constat qu'une mise en réseau apporterait un bénéfice certain à l'ensemble des acteurs socio-éducatifs, ainsi que pour les familles du territoire. Présentation du RCPO, de l'association Tremplin et Réagir, de l'association Barr'Entraide, de la Maison Relais et CCAS à Dambach-la-Ville, du RPE, de l'IME Cottolengo à Epfig et de l'institution MERTIAN à Andlau.



## DÉCOUVERTES SPORTIVES

Des découvertes sportives mises en place dans onze périscolaires du territoire (Barr, Epfig, Dambach-la-Ville, Stotzheim, Valff, etc...). Lors de la pause méridienne ou les mercredis matin, les CE2, CM1 et CM2 se voient proposer différentes initiations aux sports (Tchoukball, Poulball, Scratchball...). Pendant l'année scolaire, le SAJ intervient au moins sur 3/4 séances par périscolaire. Cela permet de faire découvrir des sports ou jeux encore méconnus auprès des enfants mais aussi de créer un lien et de faire connaître le SAJ aux enfants dès le cycle « primaire ».

## LABEL « PLAN MERCREDIS » DANS LES PÉRISCOLAIRES

Ce label permet de mettre en avant des activités périscolaires de qualité. Pour les familles, il garantit la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

- Atelier « Micro fusée » à Dambach-la-Ville et Epfig
- Atelier sportif à Barr centre
- Jeux de société à Valff

## MERCREDIS DU SPORT

Les Mercredis du Sport qui se déroulent au complexe sportif du Piémont à Barr hors vacances scolaires de 14h à 16h sont des temps sportifs. Ouvert à tous à partir de 10 ans, gratuit et sans inscriptions. Depuis septembre, en moyenne une vingtaine de jeunes fréquente ce dispositif.

Deux événements ont été mis en place en lien avec les jeunes qui sont présents les mercredis du sport :

- Sortie ninja Storm à Strasbourg le 16 mars avec 17 jeunes
- Tournoi de foot en salle au complexe sportif le 22 juin avec 29 jeunes

## OFFRE DE LOISIRS VACANCES

Cette offre de loisirs est proposée durant toutes les périodes de vacances scolaires, sauf pour la période de Noël.

Comme chaque année, les formules proposées rencontrent un franc succès. Le service répond à la demande constante des familles en augmentant les capacités d'accueil.

On peut notamment mentionner :

- Des activités artistiques, sportives, culturelles, sortie, stages
- Un peu plus de 550 enfants inscrits sur l'année (hiver, printemps, été et automne)
- 4 semaines de centres de loisirs à Epfig l'été avec une capacité de 40 ados maximum
- 2 mini-séjours nature et sport durant la période de l'été
- La réalisation d'un court-métrage en film d'animation encadré par Maxime Marion, documentariste et spécialiste du procédé stopmotion lors des vacances d'hiver

## FÊTE DE LA SCIENCE

Fresque du climat

## ATELIERS RÉGULIERS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

- Atelier manga en partenariat avec la Médiathèque de Barr
- Atelier Théâtre d'impro
- Atelier chant au collège de Dambach-la-Ville
- Exposition de 3 jeunes artistes et atelier créatif à la Rue des Arts à Barr
- Fresque DAN23
- Clair de Rue & Clair de Nuit
- MAPPING pour illuminer la façade de la Mairie d'Epfig lors de la fête des lumières, le 08 janvier 2023

## ANIMATIONS DE RUE

Animation de rue en partenariat avec Alsace Habitat, la CAF et la Médiathèque de Barr. Sur trois journées pendant l'été : au parc du Bodenfeld à Barr, aux logements sociaux Alsace Habitat Avenue des Vosges à Barr et au parc du Château des Rohan à Epfig (au total plus de 200 personnes présentes).

## COLLÈGES

- Animation Internat fille Barr (Atelier Acrylic Pouring et Pop'Art collage)
- Collège de Barr (projet aménagement foyer et jeu de société)
- Projet chant au collège du Bernstein
- Atelier sophrologie au Collège du Bernstein

## LYCÉES

- Atelier lycéens (orientation, recherche appartement, sophrologie et cuisine végété)
- Spectacle « Un corps qui bat » abordant les violences conjugales
- Nuit du sport lycéens
- Cafète du jeudi et vendredi dans la salle d'activités du Pôle Enfance Jeunesse. Le Service Animation Jeunesse met à disposition la vaisselle, micro-ondes et organise les réunions avec la Maison des Lycéens pour mener des actions et/ou événements

## REAAP

- Mois de la parentalité (deux ateliers cuisine végété parents/ados et un challenge LEGO)
- Spectacle « Retour au Collège » 60 parents et 50 ados
- Challenge LEGO au Foyer Culturel Georges Meyer

## ORGANISATION DE MOMENTS FESTIFS

- Pétanque électro : à Epfig le 02 septembre en partenariat avec le club de pétanque et le RESE
- Présence au marché de Noël de Barr : deux dates
- Concert solidaire au Foyer Culturel Georges Meyer le 26 novembre à Dambach-la-Ville (une cinquantaine de personnes présentes)
- Fête des Lumières le 08 janvier à Epfig
- Muséomix Kids à la Seigneurie Andlau
- Ciné débat « Le lien »
- Sensibilisation à la sécurité routière rue de la Kirneck avec le Conseil Municipal des Jeunes de Barr
- Participation au Relais pour la vie à Dambach-la-Ville

## COMMUNICATION

Service Animation Jeunesse 405 > 500 (+ 23 %)



## AUTRES SERVICES

Dans la réalisation de ses actions, la Communauté de Communes du Pays de Barr à travers son Service Enfance Jeunesse travaille en **partenariat** avec d'autres services à la population, tels :

- La Mission Locale qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'insertion sociale et professionnelle
- Les Points d'Accueil et d'Écoute des Jeunes (PAEJ) qui regroupent trois sites (deux situés à Barr et un à Dambach-la-Ville), et proposent pour les 11 à 16 ans une écoute anonyme pour échanger autour de questions ou problématiques rencontrées
- Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté (RASSED) qui a pour mission de fournir une aide aux enfants en difficulté dans les classes de l'école primaire, à la demande des enseignants

# RESSOURCES HUMAINES

## QUELQUES CHIFFRES

### 42 AGENTS :

- 15 en filière administrative
- 12 en filière technique
- 9 en filière culturelle
- 3 en filière animation
- 2 en filière sociale
- 1 apprentie

### MOUVEMENTS :

- 4 départs
- 7 nouveaux agents

### FORMATIONS :

- 92 jours de formations totalisés
- Une moyenne de 2,1 jours de formation/agent

